

# La philanthropie dans les territoires

*Volumes, tendances, réseaux et acteurs :  
quelles spécificités territoriales en matière de philanthropie ?*



# Sommaire

## Introduction

### I. Dons et donateurs : géographie de la générosité

---

A. 10 à 23% de foyers donateurs : une mobilisation très variable selon les territoires

B. Des facteurs sociaux et culturels expliquant la propension au don

*La philanthropie, héritage de valeurs religieuses en mutation ?*

*Le poids des services publics dans les territoires : un frein à la philanthropie ?*

C. Les paradoxes de la géographie du don

*Donateurs âgés et territoires jeunes*

*Revenus et don : quelle corrélation ?*

D. Combien donnent les Français ?

*France du Sud et France du Nord*

*Grandes métropoles, grands dons*

*Dons, ressources financières et inégalités*

*Comparer la générosité en tenant compte des ressources*

E. Les grandes masses de la générosité des Français : d'où viennent les dons ?

### II. Les fondations dans les territoires

---

A. Nombre, densité et poids économique des fondations dans les régions

*Nombre de fondations : comment le secteur est-il réparti sur le territoire ?*

*La densité des fondations : de fortes disparités territoriales*

*Le poids économique des fondations*

B. Les villes de la philanthropie

C. Le déploiement des fondations dans le temps et dans l'espace

*Avant 1945, un socle de grandes fondations opératrices, et la préfiguration des grands pôles philanthropiques.*

*Quelle contribution des régions au doublement des fondations depuis 2000 ?*

*Un secteur entre concentration et morcellement*

D. Le fonds de dotation, véhicule philanthropique récent qui séduit inégalement

E. Une typologie des territoires de la philanthropie

➤ **Fondations territoriales : où en est-on ?**

### III. Les richesses disponibles : quel potentiel pour la philanthropie ?

---

*ISF et Fortunes 500 : une géographie contrastée*

*L'engagement philanthropique des grandes fortunes françaises*

## Conclusion

# Introduction

En 2014, 2,3 milliards d'euros de dons ont été déclarés à l'administration fiscale par les Français au titre de l'année 2013 : près de 5,7 millions de foyers fiscaux imposables se sont ainsi manifestés comme donateurs à une cause d'intérêt général, soit 15,7% des foyers fiscaux<sup>1</sup>.

Le secteur des fondations, quant à lui, comptait 2 213 fondations actives fin 2014, qui représentent un volume d'actifs financiers dédiés de près de 22 milliards d'euros, à quoi il faut ajouter plus de 1 800 fonds de dotation<sup>2</sup>.

Principaux indicateurs de la philanthropie en France, ces données peuvent être analysées sous des angles variés et complémentaires. Pour les donateurs individuels : motivation au don, domaine de l'intérêt général choisi, fidélité à une ou plusieurs organisations, etc. Pour les fondations : statut juridique, mode opératoire, type de fondateurs, secteur d'intervention, volume des dépenses...

Pour compléter les différents travaux caractérisant la philanthropie française, la présente étude choisit d'approcher ces questions sous l'angle de la répartition géographique. Quelles sont les caractéristiques de la philanthropie à l'échelle régionale<sup>3</sup> ou départementale ? Quelles régions sont plus ou moins performantes en termes de générosité ? Peut-on identifier des territoires de mobilisation pour l'intérêt général ?

A partir de la cartographie du don et du secteur des fondations, l'analyse s'enrichit de la recherche de déterminants économiques, sociaux, historiques et culturels. Quels sont les racines et les facteurs de développement de la philanthropie dans telle ou telle région de France ? Peut-on identifier des bases communes à l'ensemble du pays et des caractéristiques propres à chaque territoire ? Dans une vision plus prospective, comment analyser le potentiel philanthropique des différents territoires ?

Les données permettant de cartographier le don et la philanthropie sur le territoire français relèvent de trois grandes catégories d'indicateurs :

- Les dons (données de l'administration fiscale) : proportion de foyers fiscaux donateurs et montant des dons déclarés, à partir desquels on peut établir le don moyen et les montants totaux par département ou région.
- Les fondations (données INSEE et Observatoire de la Fondation de France) : nombre, densité, poids économique, statut, objet et fondateurs.
- La richesse disponible, déterminant un potentiel de développement philanthropique (revenu médian, données ISF fournies par l'administration fiscale, liste des Fortunes 500 établie par le magazine *Challenges*...).

Pour étayer ces données quantitatives et tenter de comprendre les écarts observés d'un territoire à l'autre, nous mobiliserons plusieurs éléments de contexte socio-économiques, démographiques, historiques et culturels. Des entretiens qualitatifs ont également été menés sur des territoires clés afin d'approfondir les principales observations et hypothèses.

Malheureusement, il n'existe pas en France de données régionalisées sur le mécénat des entreprises. Cependant, cette forme de philanthropie est évoquée à plusieurs reprises, à la fois dans le cadre des

---

<sup>1</sup> Les chiffres pour cet indicateur sont issus des données de Bercy, sur les foyers fiscaux déclarants des dons aux organisations d'intérêt général. Ce sont donc des chiffres *a minima*, dans la mesure où beaucoup de dons sont réalisés sans déclaration. Par ailleurs, la proportion serait nettement plus élevée si l'on comptait les Français faisant des dons, et non les foyers fiscaux.

<sup>2</sup> *Les fonds et fondations en France de 2001 à 2014*, Observatoire de la Fondation de France, juin 2015.

<sup>3</sup> Les données régionales sont ici présentées selon l'ancienne carte administrative des 22 régions, les données actuellement disponibles étant produites selon ce découpage. En outre, s'il aurait été possible de faire de simples additions des chiffres des anciennes régions, on a considéré que les 13 nouvelles grandes régions constituaient une granularité trop large pour pouvoir analyser des déterminants socio-culturels et pour laisser percevoir les disparités internes entre territoires. Néanmoins, à titre indicatif, les chiffres pour les nouvelles grandes régions sont calculés et indiqués dans ce rapport pour les principaux indicateurs étudiés.

profils philanthropiques de territoires établis à partir des entretiens qualitatifs, ainsi que sous l'angle des fondations créées par des entreprises.

Si l'échelle choisie est celle de la région, nous descendrons régulièrement au niveau des départements<sup>4</sup>, afin de montrer les nuances importantes qui peuvent apparaître entre des territoires extrêmement proches.

Nous nous attacherons ici à faire apparaître la variété des visages de la philanthropie française, qui a tendance à être occultée par l'hyperpolarisation parisienne. En effet, alors que le pourcentage de donateurs y est proche de la moyenne nationale, l'Ile-de-France compte plus d'un cinquième des donateurs français (proportion un peu supérieure à celle de la population de la région capitale dans la population française). Avec un don moyen de 653 euros par an, contre 348 euros dans le reste du territoire, le volume total des dons drainés par Paris et sa région s'élève à 33% du montant total des dons français.

Cette concentration s'accroît encore davantage lorsque l'on observe le secteur des fondations, en raison non seulement de la concentration de richesses disponibles, mais aussi de la centralisation administrative du secteur et de la présence à Paris de l'essentiel des fondations abritantes. Plus de 66% des fondations françaises sont ainsi enregistrées en Ile-de-France, regroupant plus de 72% des actifs de la philanthropie nationale. En nous intéressant à ce tiers des fondations implantées en régions, nous verrons apparaître des dynamiques et singularités territoriales qui reflètent la diversité des paysages sociaux, économiques et culturels de la France.

---

<sup>4</sup> Pour le don et les richesses disponibles, si les données régionales sont disponibles pour 2013, les données départementales ne sont disponibles que pour 2012. On observe néanmoins que très peu de décalage entre les données régionales de 2012 et 2013, ce qui laisse présager d'une importante stabilité à l'échelle départementale également.

# I. Dons et donateurs : géographie de la générosité

## A. 10 à 23% de foyers donateurs : une mobilisation très variable selon les territoires

En 2013, 15,7% des foyers fiscaux français, soit près de 5,7 millions de foyers donateurs sur un total de 36 millions de foyers, ont effectué un don à une œuvre d'intérêt général<sup>5</sup>. Derrière cette moyenne nationale se cachent des réalités très variables selon les territoires, comme le montre la carte de la proportion de foyers donateurs dans chaque région.

Figure 1. Proportion de foyers donateurs selon les régions (2013)



Les cinq régions dans lesquelles les particuliers sont les plus nombreux à se mobiliser sont l'Alsace, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, la Bretagne et l'Ile-de-France.

Les cinq régions dont les habitants sont les moins enclins au don sont la Corse, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon.

<sup>5</sup> Ce chiffre est très inférieur aux estimations de certaines enquêtes selon lesquelles près de la moitié des Français seraient donateurs. Cet écart s'explique par deux points : d'une part ces enquêtes visent les personnes individuelles et non les foyers fiscaux, et de plus les enquêtes en déclaratif sur ce type de sujet ont toujours tendance à gonfler les résultats.

A l'échelle des treize nouvelles grandes régions françaises, le classement s'établit ainsi :

RÉGION	pourcentage de foyers donateurs
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	17,8%
BRETAGNE	17,2%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	17,2%
ILE-DE-FRANCE	16,9%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	16,3%
PAYS DE LA LOIRE	16,1%
LANGUEDOC-MIDI-PYRENNÉES	15,3%
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU CHARENTES	15,1%
BASSE-NORMANDIE-HAUTE NORMANDIE	14,3%
CENTRE	14,2%
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	13,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE	12,5%
CORSE	10,2%

L'échelle départementale de la mobilisation des donateurs permet de mettre à jour des contrastes marqués entre départements voisins, et d'affiner le regard sur certaines régions qui peuvent présenter de fortes disparités internes.

Figure 2. Proportion de foyers donateurs selon les départements (2012)





Une longue **diagonale du don** se dessine, **joignant l'Alsace aux Pyrénées-Atlantiques** de manière continue en longeant le sud du Massif Central et la frontière Est du pays.

Les extrémités de cette diagonale présentent les plus forts taux de mobilisation, l'Alsace se démarquant très nettement avec 23,3% de foyers donateurs, et une grande homogénéité entre ses deux départements. Cette **forte mobilisation alsacienne** semble se prolonger en Franche-Comté avec 19% de donateurs (21,3% dans le Doubs). A l'autre extrémité de la diagonale, le département des **Pyrénées-Atlantiques** apparaît comme le **moteur de la générosité dans le Sud-Ouest**.

A l'extérieur de cette diagonale du don, on trouve **deux poches de forte mobilisation** des particuliers : tous les départements de la **péninsule bretonne**, auxquels se greffe une **Loire-Atlantique** généreuse (entraînant une moyenne haute pour la région des Pays de la Loire alors que les autres départements sont moins performants), et un département des **Alpes-Maritimes** faisant exception dans une région Provence-Alpes-Côte d'Azur peu inclinée au don.

Si l'on ne peut pas parler de désert du don, dans la mesure où partout au moins 10% des foyers déclarent des dons, on constate cependant une **faible affinité au don** dans certains territoires : la **Corse**, avec la plus faible moyenne (10% de donateurs), le **Nord** de la France, incluant le Pas-de-Calais (11,4% de donateurs), la Picardie (12%) et les Ardennes, qui illustrent la faible mobilisation des habitants d'un large bassin parisien, et l'ensemble des départements du **littoral méditerranéen**, qui n'atteint pas 14% de donateur, à l'exception des Alpes-Maritimes.

La diagonale du don et l'homogénéité de la péninsule bretonne nous montrent une certaine **continuité géographique de la mobilisation**. En revanche, la césure est très nette entre les espaces qui appartiennent à ces territoires de générosité et leurs départements limitrophes, parfois au sein d'une même région.

Ainsi, si près d'un foyer sur quatre est donateur en Alsace, on tombe à 15,2% en Moselle voisine. L'Auvergne, le Languedoc-Roussillon ou l'Aquitaine sont des régions à cheval sur cette bande de générosité et leurs départements présentent des écarts importants entre eux. On note également un très fort décalage entre le Vaucluse faiblement engagé dans le don et ses deux départements limitrophes au Nord : l'Ardèche et la Drôme, qui présentent des valeurs élevées.

Dans l'extrême Sud-Est, les Alpes-Maritimes se détachent très nettement, tandis que les habitants des Bouches-du-Rhône et du Var, qui présentent un bon niveau de richesse individuelle, sont moins mobilisés.

## B. Des facteurs sociaux et culturels expliquant la propension au don

Comment expliquer ces variations du comportement des particuliers face au don ? Une première observation s'impose à la lecture de ces cartes : **les grandes agglomérations françaises ne jouent pas un rôle de moteur dans le geste de don**. En effet, certains territoires fortement ruraux présentent des proportions élevées de donateurs, tandis que de grandes métropoles comme Marseille, Bordeaux ou Lille n'apparaissent pas nettement sur la carte du don. Il faudrait pouvoir étudier la répartition géographique des donateurs à l'échelle infra-départementale pour préciser cette analyse, mais la carte de la proportion de donateurs par département ne montre pas une influence évidente des grandes métropoles, que l'on observera en revanche dans la carte du montant du don moyen par département.

En découle une seconde observation, les niveaux de richesse étant généralement plus élevés dans les pôles urbains : **ce ne sont pas systématiquement les espaces où se situent les plus hauts niveaux de revenus où l'acte de don est le plus répandu**.

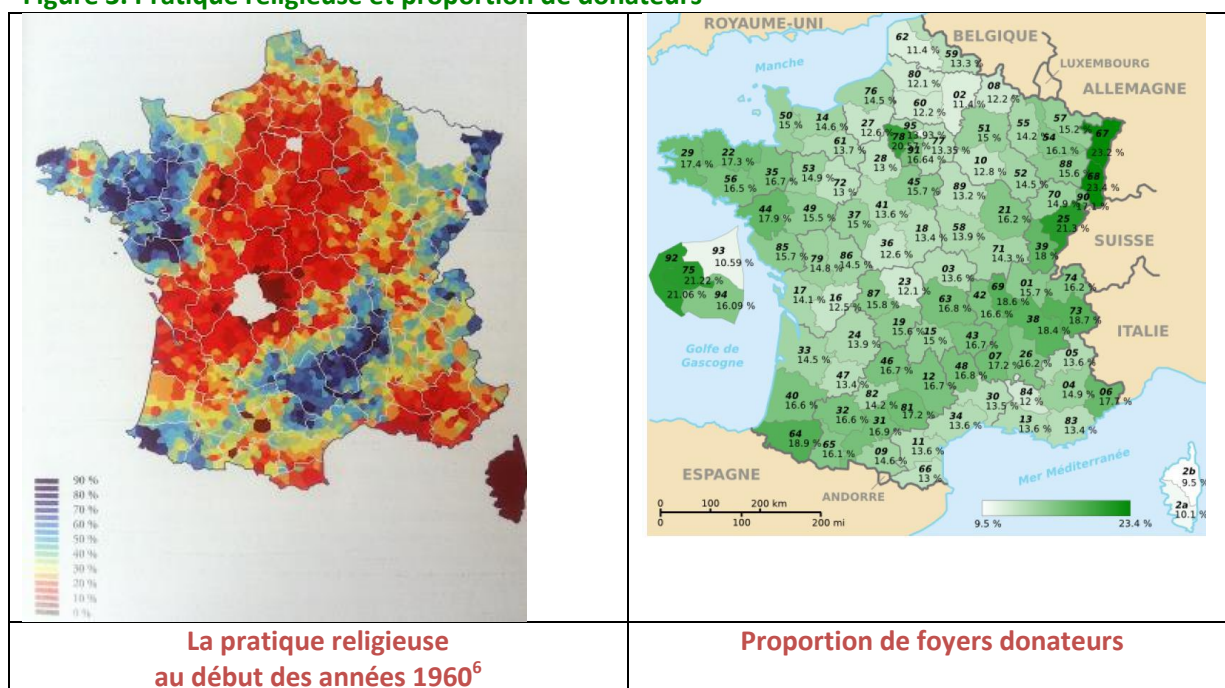
Il faut donc aller chercher d'autres explications à la répartition spatiale des donateurs français. Précisons ici que cet indicateur est extrêmement stable d'une année sur l'autre : si l'on compare les

chiffres 2013 et 2012, la quasi-totalité des régions conservent le même pourcentage ou s'en écartent au maximum de 0,2%. On peut en déduire que **les comportements sont fortement ancrés dans les territoires et les mentalités.**

### La philanthropie, héritage de valeurs religieuses en mutation ?

Parmi les nombreux indicateurs économiques, culturels, sociaux qui peuvent apporter un éclairage sur la carte de la géographie du don, la corrélation la plus flagrante est celle qui apparaît entre territoires de générosité et territoires historiquement marqués par l'importance des valeurs religieuses.

**Figure 3. Pratique religieuse et proportion de donateurs**



La pratique religieuse a connu, partout en France, un important déclin dans la seconde moitié du XXe siècle. Si la cartographie de la pratique actuelle est donc peu éclairante, il est instructif d'observer la géographie de la religion lorsque la pratique était encore très ancrée dans de nombreuses régions de France. On constate ainsi, en comparant ces deux cartes, une concordance entre les espaces où la pratique religieuse a persisté plus tardivement, et ceux qui comptent les plus forts taux de donateurs dans la population : l'Alsace, la bordure frontalière de la Franche-Comté à la Savoie, le Sud du Massif Central (Haute-Loire, Lozère), la même diagonale s'étirant jusqu'à l'extrême Sud-Ouest avec un pic dans les Pyrénées-Orientales. La Bretagne et le Nord des Pays de la Loire apparaissent également comme un bastion traditionnel du catholicisme, où les proportions de donateurs sont aujourd'hui élevées.

A l'opposé, ressortent le large bassin parisien historiquement laïc et républicain, dont la déchristianisation remonte au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et ses extensions dans le Nord, ainsi que la côte aquitaine et le Midi laïc. Ces régions présentent aujourd'hui de moindres taux de foyers donateurs.

Une conclusion hâtive serait d'avancer que le don est majoritairement mû par une motivation religieuse ou spirituelle. Si l'érosion des pratiques est aujourd'hui évidente (moins de 5% des Français déclarent avoir aujourd'hui une pratique régulière), le décrochage rapide a eu lieu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, et l'on peut considérer que les valeurs de la religion sont fortement ancrées dans l'histoire

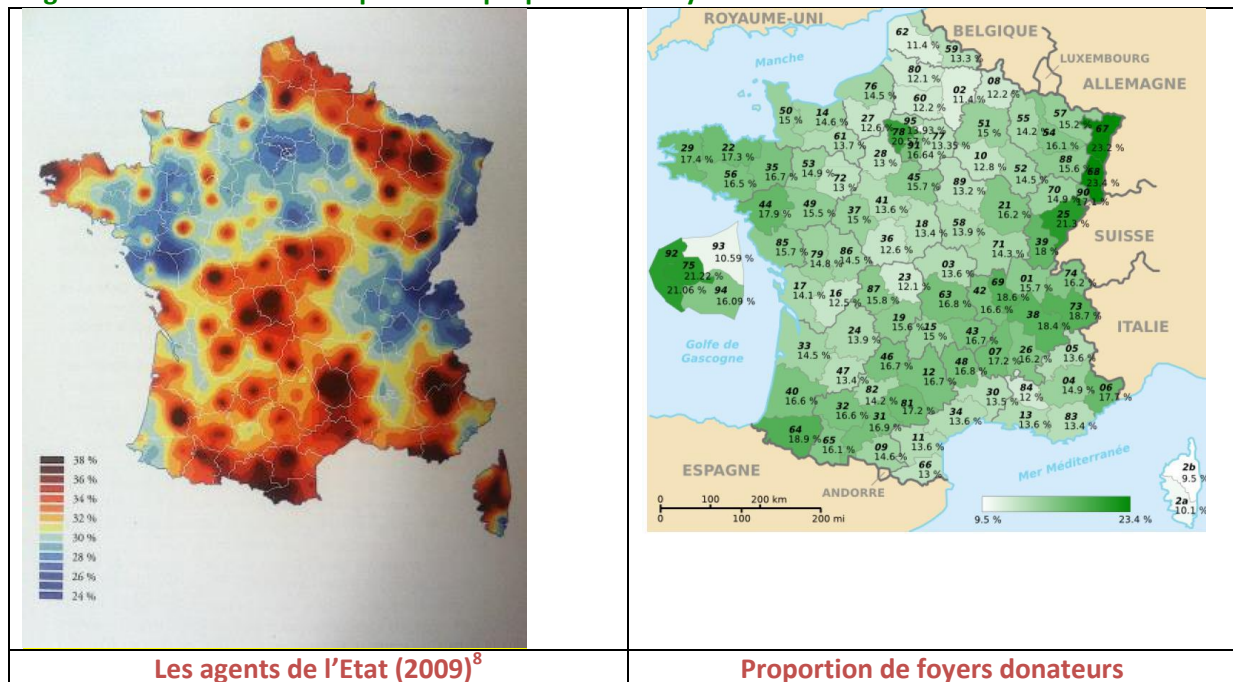
<sup>6</sup> Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, *Le mystère français* (Seuil, 2013).



longue des mentalités, au sein de familles, communautés et territoires, et se traduisent aujourd’hui comme un déterminant structurant de la philanthropie privée. **Le don apparaît donc ici comme la traduction sociale, moderne et souvent désacralisée, de la tradition de charité chrétienne longtemps ancrée dans les territoires et dont le déclin a ménagé une place pour une générosité dirigée vers la société dans son ensemble**<sup>7</sup>.

*Le poids des services publics sur les territoires : un frein à la philanthropie ?*

**Figure 4. Poids des services publics et proportion de foyers donateurs**



Lorsque l’on compare le poids de la philanthropie privée dans différents pays d’Europe<sup>9</sup>, on observe que la place de l’Etat et le rôle des services publics peut être un frein important à la générosité privée : un Etat fort, alimenté par des impôts élevés, limite l’engagement des individus qui ont le sentiment que la responsabilité de l’intérêt général incombe entièrement à l’Etat et aux collectivités. Une telle corrélation est-elle observable à l’échelle d’un pays ?

En France, on mesure de forts écarts entre territoires dans le pourcentage d’actifs travaillant dans le secteur public. Ce taux descend à 25% en Alsace, Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire, et monte jusqu’à 38% dans un vaste Midi (hors vallée du Rhône et Alpes-Maritimes). Les taux les plus élevés se concentrent dans un grand tiers Sud de la France (hors Rhône-Alpes et les deux départements aux extrémités Sud-Est et Sud-Ouest), ainsi qu’un arc descendant du Nord-Pas-de-Calais aux Vosges, contournant l’Ile-de-France pour descendre dans une zone centrale à cheval sur le Limousin, le Centre, la Bourgogne et l’Auvergne.

Cette présence de l’Etat sur le territoire et dans les mentalités par le biais de l’emploi public, est-elle moins propice à la dynamique privée de prise en charge de l’intérêt général par le don ?

7 Dans le même ordre d’idée, on constate que beaucoup des territoires qui furent les derniers bastions de la pratique religieuse en France (L’Ouest, le Pays Basque, le Sud-Est du Massif Central) sont ceux où la gauche a gagné le plus grand nombre de voix entre les élections présidentielles de 1981 et celles de 2012, signe d’un effacement relatif et progressif du catholicisme de droite, au profit d’une vision démocrate-chrétienne et plus égalitaire de la société.

8 Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, *Le mystère français* (Seuil, 2013).

9 *Panorama de la philanthropie en Europe*, Observatoire de la Fondation de France / CerPhi, mars 2015.

Certains écarts dans la propension au don semblent clairement corrélés à cette répartition inégale de l'emploi public sur les territoires. La présence très forte de l'emploi public sur le littoral méditerranéen coïncide avec une faible propension au don de la part des particuliers. Même observation pour une large poche centrale, avec un pourcentage de donateurs qui chute à 12,1% dans la Creuse. Un constat identique peut être fait dans un large arc Nord-Est longeant la frontière belge, le Nord de la Picardie et descendant en Lorraine. Mise à part la pointe Ouest de la Bretagne (enclave de forte présence de l'emploi public dans un territoire moins desservi) et les départements situés au Nord des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, partout où l'emploi public est important, la propension au don chute.

**Globalement, là où les services de l'Etat sont moins présents, le geste de don est plus fréquent :** Bretagne intérieure et Loire-Atlantique, et territoires généreux de la frontière Est (Alsace, Franche-Comté, Savoie, Rhône-Alpes). **Cette corrélation est d'autant plus remarquable lorsque l'on compare des territoires géographiquement proches mais dont les valeurs sont extrêmement éloignées. On retrouve la césure très nette entre l'Alsace et la Lorraine,** qui comporte 8% de donateurs en moins que sa voisine, ou entre les départements limitrophes de la Savoie et les Hautes-Alpes, avec un écart de 5%. Dans le tiers Sud de la France, l'Etat et les collectivités ont un poids traditionnellement plus élevé qu'ailleurs dans l'emploi. **Là où cette présence est moindre, on retrouve les deux départements qui présentent des proportions de donateurs plus hautes : Pyrénées-Atlantiques et Alpes-Maritimes.**

Nous verrons que sur certains territoires, cette présence plus faible du secteur public peut également avoir créé ou libéré un espace d'action pour les entreprises s'engageant pour le bien commun.

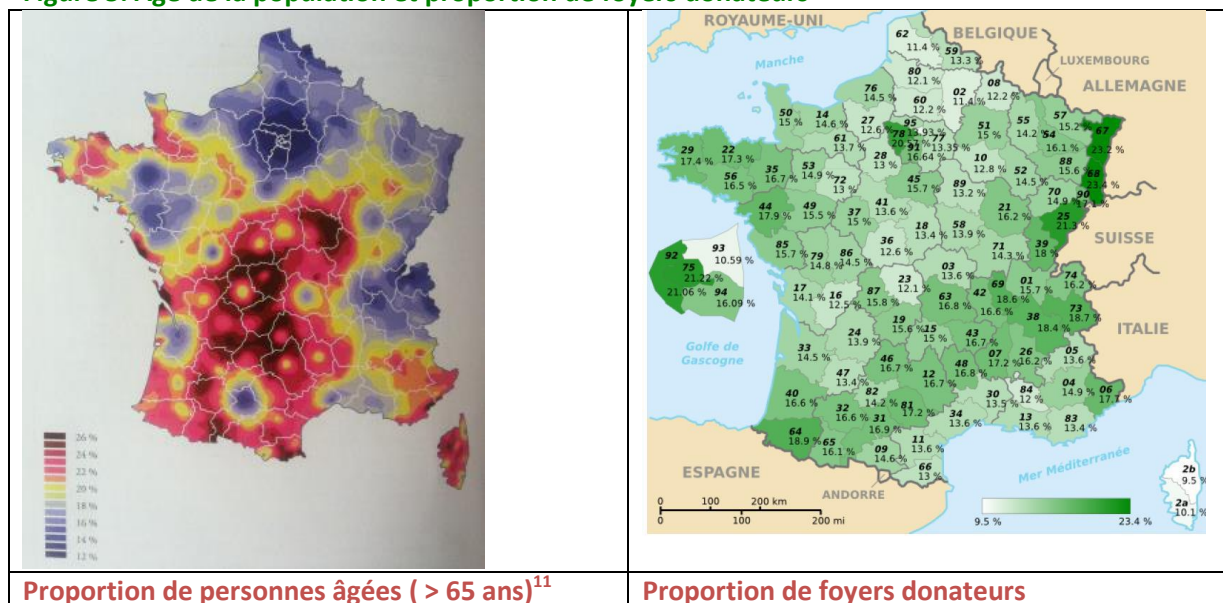
Etablissements médico-sociaux et prise en charge des personnes âgées, fonction publique territoriale, prise en charge de la culture et de l'éducation, insertion des personnes en difficultés, gestion d'espaces protégés, enseignement supérieur et recherche, etc : le rôle du secteur public peut varier fortement d'une région à l'autre. Mais **vivre dans un environnement où cette présence est dense, ne serait-ce qu'en termes numériques à travers le nombre d'agents de l'Etat dans la population, semble avoir une certaine influence sur le sentiment de responsabilité des Français vis-à-vis de leur contribution individuelle et volontaire à l'intérêt général.**

## C. Les paradoxes de la géographie du don

### Donateurs âgés et territoires jeunes

A l'échelle nationale, la ventilation des donateurs par tranches d'âge montre la **forte proportion de personnes âgées au sein de la population donatrice** : 53% des donateurs ont plus de 60 ans (contre 23% pour la moyenne nationale), et la tranche des plus de 70 ans est la plus représentée parmi les donateurs (31,4%)<sup>10</sup>.

Figure 5. Age de la population et proportion de foyers donateurs



Or la comparaison des cartes françaises du don et de la proportion de personnes âgées ne fait pas apparaître de corrélation évidente : **si les donateurs âgés sont plus nombreux en France que les plus jeunes, les territoires les plus âgés ne sont pas les plus mobilisés et des territoires très jeunes sont parmi ceux où l'on trouve le plus grand nombre de donateurs.**

Parmi les **régions les plus jeunes** se trouvent celles qui présentent la plus **forte propension au don**, l'**Alsace** étant l'exemple le plus flagrant (avec l'Île-de-France), avec la plus forte proportion de donateurs et l'une des plus faibles proportions de personnes âgées. Présentant ce même profil paradoxal, on trouve les régions **Rhône-Alpes** et **Franche-Comté**, dont les habitants des départements les plus jeunes sont aussi les plus donateurs. Les Pays de la Loire et l'intérieur de la Bretagne correspondent également à ce même modèle, le département de la Loire-Atlantique étant le plus caractéristique de ce profil.

Autre versant de ce paradoxe, les régions comprenant une forte proportion de personnes âgées, mais un faible taux de donateurs : la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur (où seules les Alpes-Maritimes présentent une tendance au don légèrement au-dessus de la moyenne nationale), le Sud du Languedoc-Roussillon. Mais surtout une grande moitié Sud-Ouest de la France, dont certains territoires ont une population composée à plus d'un quart de personnes âgées, bien au-dessus de la moyenne nationale, et qui n'ont que 16% de foyers donateurs. Cela est moins prégnant en Midi-Pyrénées et Auvergne, mais plus on remonte au Nord de ce grand arc Sud-Ouest, plus le taux de donateurs baisse alors que les générations anciennes sont fortement présentes. Le Nord de

<sup>10</sup> *La Générosité des Français*, Recherche et Solidarités, novembre 2015 (sur les dons 2014).

<sup>11</sup> Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, *Le mystère français* (Seuil, 2013).

l'Aquitaine, le Limousin et même la Bourgogne (frontière avec les territoires jeunes et plus généreux de Franche-Comté et Alsace) plafonnent à 15% de foyers donateurs, et cette moyenne est encore plus basse en Poitou-Charentes et dans le Centre (14%). Le département le plus révélateur de cette absence de coïncidence géographique entre propension au don et âge de la population est la Creuse, l'un des plus âgés de France, où à peine plus de 12% de la population se déclare donatrice.

Cette contradiction apparente n'est pas généralisée : certains départements combinent des proportions élevées de donateurs et de personnes âgées, comme les Pyrénées-Atlantiques et les Alpes-Maritimes, ainsi que certains départements du Sud-Ouest comme le Gers, le Lot ou l'Aveyron.

Mais le constat qui peut être fait ici est que, globalement, **si la génération des aînés compose la majorité des donateurs, ces personnes âgées généreuses font partie de communautés plus mixtes, plus diverses : dans de nombreux cas, un environnement jeune serait un terreau favorable au don.**

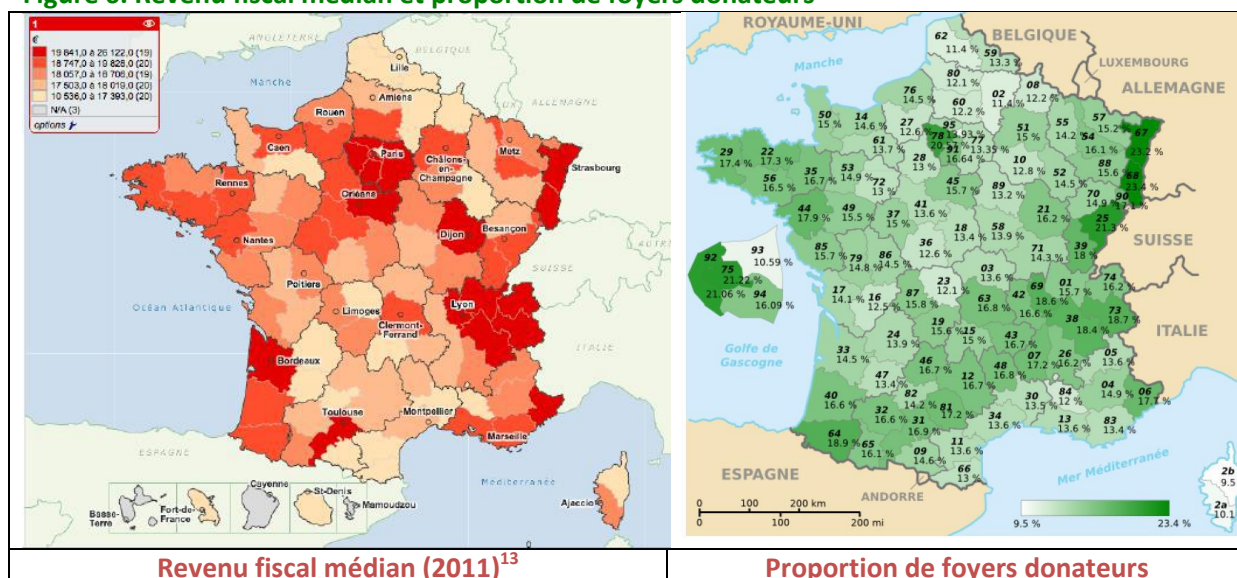
Un autre déterminant de la générosité doit être évoqué ici : celui de la richesse. Comme on le verra par la suite, souvent, les régions jeunes qui ont beaucoup de donateurs (Alsace et Rhône-Alpes notamment) sont aussi celles qui présentent un important dynamisme économique et un niveau de richesses élevé par rapport aux valeurs nationales moyennes. Il est raisonnable de penser que la propension au don est au moins autant corrélée à ce facteur qu'à celui de la répartition par tranches d'âge de la population, bien que des écarts importants soient là aussi observés selon les territoires.

### Revenus et don : quelle corrélation ?

Comparer la typologie des donateurs par tranches de revenus à la répartition nationale de la population donatrice fait apparaître un autre paradoxe.

Au niveau national, les donateurs sont plus nombreux parmi les Français les plus aisés. En 2014, près de 55% des donateurs appartiennent aux tranches de revenus annuels supérieures à 39 000€, proportion qui s'est renforcée sous les effets de la crise économique, passant de 41% à 54,6% entre 2006 et 2014<sup>12</sup>. Or la cartographie du don ne reflète pas entièrement le déploiement sur le territoire de la population aisée, qui contribue pourtant majoritairement à la cohorte des donateurs français.

**Figure 6. Revenu fiscal médian et proportion de foyers donateurs**



<sup>12</sup> La Générosité des Français, Recherches et Solidarités, novembre 2015 (sur les dons 2014).

<sup>13</sup> INSEE

Certes, plusieurs territoires cumulent forte propension au don et hauts revenus (Alsace, Rhône-Alpes, Pyrénées-Atlantiques, Alpes-Maritimes), mais des poches entières de l'espace français caractérisées par un niveau de vie élevé ne sont pas pour autant performantes en matière de don : un large bassin parisien (qui comprend les valeurs parmi les plus faibles de la mobilisation par le don à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine) et notamment une large bande ceinturant l'Ouest de l'Île-de-France, mais aussi la Gironde étonnamment peu mobilisée. Le Var et les Bouches-du-Rhône semblent également peu enclins au don en regard des ressources de leurs habitants.

Au contraire, certains territoires moins pourvus en richesse individuelle voient leurs habitants plus nombreux à se mobiliser, notamment l'arc reliant les Pyrénées aux Alpes, qui compte des taux importants de donateurs au sein d'une population globalement beaucoup moins aisée que le reste du pays.

Un premier enseignement de la cartographie du don en France semble pouvoir être tiré de ces différents constats : **lorsque l'on observe le déploiement dans l'espace du comportement des donateurs, mesuré par la propension à donner, les facteurs économiques (ressources individuelles disponibles) et démographiques (âge du donateur) qui prévalent à l'échelle nationale semblent laisser la place à des déterminants qui relèvent davantage de la sociologie des territoires et des valeurs ancrées durablement dans les mentalités.**



## D. Combien donnent les Français ?

### France du Sud et France du Nord

La générosité d'un territoire se mesure par la propension de ses habitants à donner, mais aussi par les montants qui sont versés à des causes d'intérêt général. Naturellement, les écarts de densité de population entre régions sont tels que les territoires fortement peuplés contribuent davantage et quasi-proportionnellement à la somme globale de la générosité privée française. Toutefois les **écarts importants entre territoires pour le montant du don moyen versé** par chaque foyer donateur viennent nuancer la liste des régions et départements identifiés plus haut comme les plus généreux.

En 2013, le don moyen français s'élève à 411 €<sup>14</sup> (ce qui représente une augmentation de 12 € par rapport à l'année 2012). Selon les régions, cette valeur moyenne varie fortement, **de 292 € en Basse-Normandie à 653 € à Paris**. Même si l'on ne tient pas compte de la valeur du don parisien, exceptionnel par rapport au reste de la France, l'écart entre les dons moyens le plus faible et le plus élevé dans les régions de province est considérable, les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur donnant en moyenne 394 €, soit plus de 100 € de plus que les donateurs bas-normands.

Figure 7. Montant du don moyen annuel selon les régions (2013)



Les cinq régions dans lesquelles le don moyen est le plus élevé, hors Ile-de-France, sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Alsace, la région Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine, suivie de très près par la région Midi-Pyrénées.

Les cinq régions dont les habitants donnent le moins sont la Basse-Normandie, la Bretagne, la Franche-Comté, la Corse et la Haute-Normandie.

<sup>14</sup> Montant annuel moyen de don déclaré à l'administration fiscale.



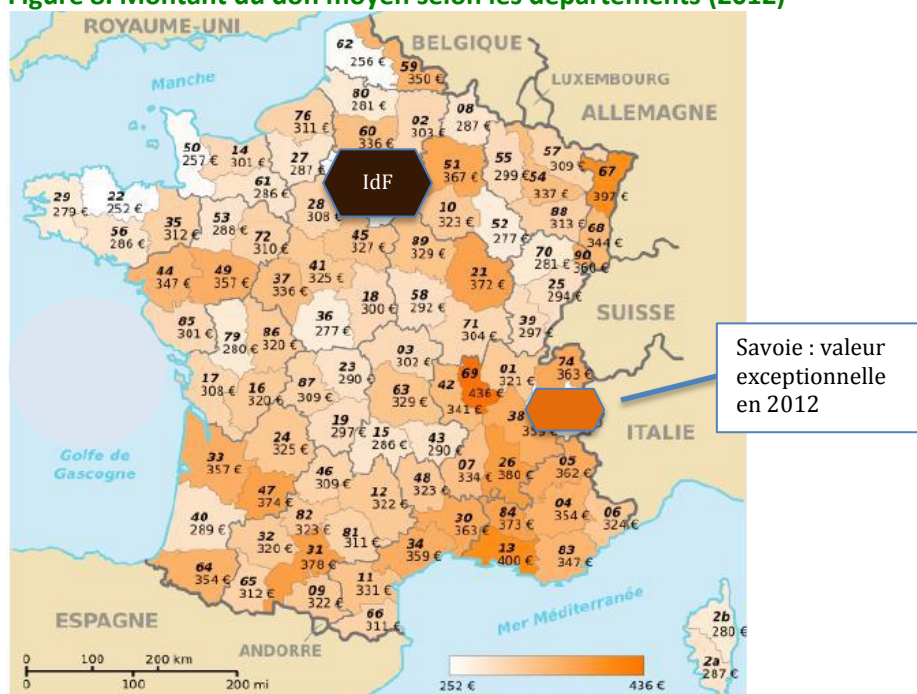
Au-delà de la grande amplitude que présente la valeur du don moyen selon les régions, cette carte fait apparaître un **partage Nord/Sud assez net : les cinq régions les plus septentrionales** (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes) **présentent des dons moyens égaux ou supérieurs à la moyenne nationale hors Ile-de-France (348€)**, tandis que les régions situées plus au Nord sont en-dessous de cette moyenne, à l'exception de l'Alsace.

Et à l'échelle des treize nouvelles grandes régions françaises :

RÉGION	don moyen
ILE-DE-FRANCE	653 €
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	394 €
AUVERGNE-RHONE-ALPES	376 €
LANGUEDOC-MIDI-PYRENNÉES	363 €
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	357 €
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU CHARENTES	344 €
PAYS DE LA LOIRE	335 €
CENTRE	335 €
NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	326 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	323 €
CORSE	313 €
BASSE-NORMANDIE-HAUTE NORMANDIE	304 €
BRETAGNE	297 €

Là aussi, il est nécessaire de descendre à l'échelle des départements pour affiner l'analyse<sup>15</sup>.

**Figure 8. Montant du don moyen selon les départements (2012)**



<sup>15</sup> Les données fournies par Bercy pour les dons 2013 sont disponibles à l'échelle régionale mais ne le sont pas à l'échelle départementale. Mise à part une inflation généralisée du montant du don qui n'influe pas sur l'analyse comparative, et une valeur exceptionnellement élevée du don moyen en Rhône-Alpes en raison d'une donnée atypique pour le département de la Savoie en 2012 qui ne se renouvelle pas en 2013, les cartes du don moyen en régions sont très similaires d'une année sur l'autre. Les données disponibles à l'échelle départementale pour 2012 permettent d'éclairer les variations internes aux régions.

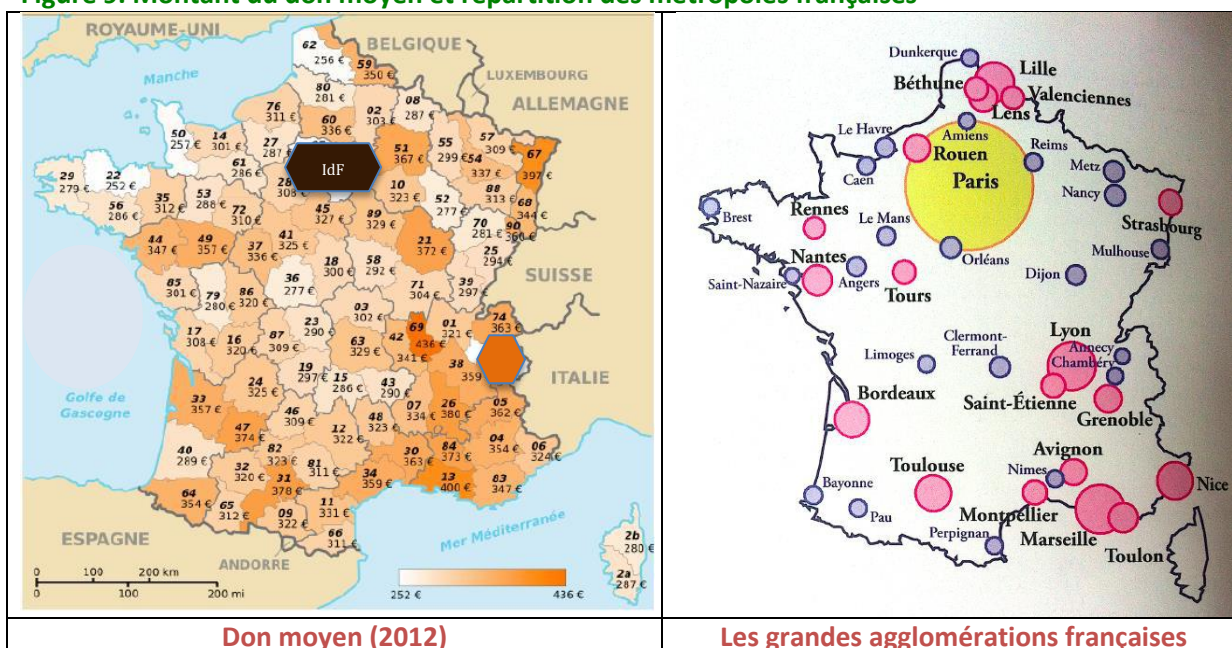
Comme pour la proportion de foyers donateurs, on voit apparaître sur la carte du don moyen par départements d'importants écarts entre territoires proches, souvent au sein d'une même région.

### Grandes métropoles, grands dons

Alors que le déploiement dans l'espace de la propension au don semblait répondre à une logique de continuité entre territoires, la carte du don moyen est beaucoup plus morcelée à l'exception de deux poches homogènes constituées par l'Alsace et un grand Sud-Est généreux.

La liste des départements français aux dons moyens les plus élevés fait apparaître la carte des principaux pôles urbains. Dans l'ordre (après l'Île de France) : Lyon (Rhône), Marseille (Bouches-du-Rhône), Strasbourg (Alsace), Toulouse (Haute-Garonne).

Figure 9. Montant du don moyen et répartition des métropoles françaises



Au sein de régions aux valeurs de don moyennes, on constate des écarts importants entre le département qui abrite la préfecture et les autres. Ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais, le don moyen peu élevé masque une très grande disparité entre le département du Nord (Lille), au-dessus de la moyenne des dons de province, et celui du Pas-de-Calais, avant-dernier département pour le don moyen. Toulouse, Bordeaux et Nantes apparaissent comme des pôles moteurs du montant du don sur leur territoire.

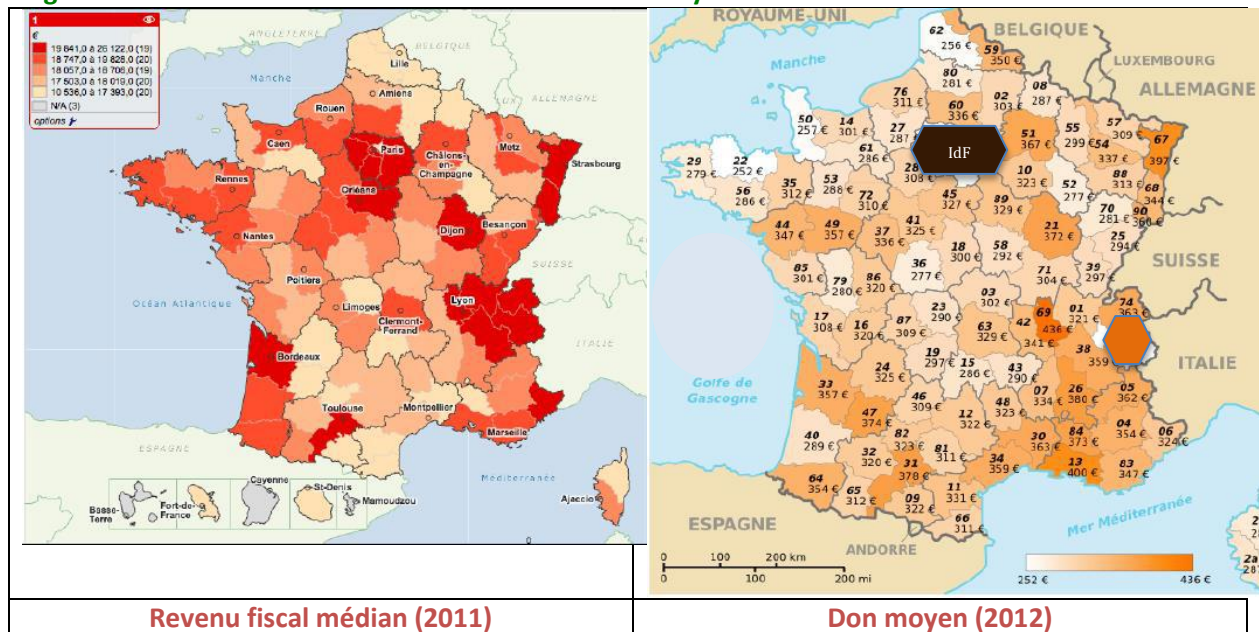
A noter, la faible performance des départements de l'Îlle-et-Vilaine et de la Seine-Maritime, qui bien que légèrement plus généreuses que leurs voisins, ne semblent pas entraînées par leurs chefs-lieux, Rennes et Rouen étant les seules agglomérations de plus de 300 000 habitants qui ne ressortent pas sur cette carte des montants de don.

Ainsi, si la polarisation urbaine n'influe pas sur le geste de don, elle semble avoir une réelle incidence sur le montant du don.

## Dons, ressources financières et inégalités

Le montant des dons, un indicateur fort de la générosité des particuliers, est à rapprocher de la capacité de chacun à donner. Le niveau de vie des Français varie fortement selon les territoires. Tandis que ce ne sont pas forcément les territoires les plus aisés qui fournissent le plus grand nombre de donateurs, la corrélation avec le montant du don est-elle plus visible ?

Figure 10. Revenu fiscal médian et montant du don moyen



Assez logiquement, la concentration de richesses dans les grands pôles urbains et leurs alentours transparaît dans la carte du revenu moyen des particuliers. On trouve donc **une plus grande corrélation ici entre revenu disponible et montant du don.**

L'Île-de-France, l'Alsace, et la région Rhône-Alpes qui bénéficie à la fois de deux grands pôles que sont Lyon et Grenoble et de forts niveaux de richesse le long de la frontière suisse, sont des zones de don moyen élevé.

On voit apparaître ici des régions relativement plus généreuses, comme le Languedoc-Roussillon et des régions peu généreuses comparativement aux ressources dont les particuliers disposent, comme la Bretagne ou le grand bassin parisien.

Alors que les Languedociens disposent de ressources bien moindres que celles des Bretons, le don moyen de ces deux territoires présente un écart de près de 70€ à la faveur du Languedoc. Sans doute faut-il ici prendre en compte dans l'analyse la répartition plus ou moins inégale des richesses :

🚩 **Le Languedoc-Roussillon est la région, avec le Nord-Pas-de-Calais, où l'on constate les plus fortes inégalités sociales,** en raison d'un fort taux de pauvreté touchant de vastes espaces au sein de la région, et des niveaux de revenus extrêmement faibles pour les personnes démunies (10% de la population vit avec moins de 6 000 € par an sur l'ensemble de la région, c'est-à-dire moins de 500 € par mois). On peut trouver là une **explication de la faible proportion de donateurs**, de nombreux Languedociens devant vivre avec des ressources très limitées, et souffrant des plus forts taux de chômage du pays. **Les Languedociens plus aisés, particulièrement conscients des besoins sociaux, seraient alors plus représentés au sein de la population donatrice, ce qui élèverait le montant du don moyen.** Le département du Nord



**présente la même combinaison** : des donateurs peu nombreux, mais plus généreux, dans un territoire marqué par la pauvreté et des revenus bas.

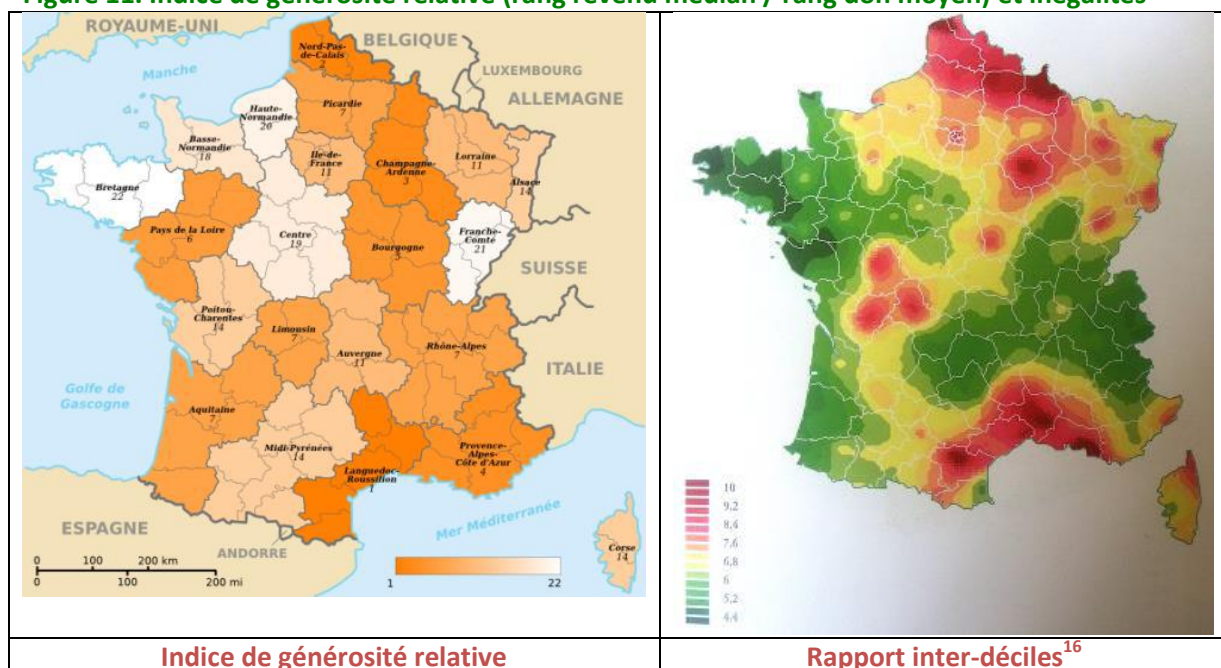
🚩 **La Bretagne, quant à elle, est la région où les inégalités sociales et économiques sont les plus faibles**, en raison notamment du dynamisme de l'économie privée. Cette plus grande homogénéité sociale s'explique par des extrêmes peu nombreux et l'un des plus faibles taux de pauvreté (le revenu annuel du dernier décile de la population s'élève à 10 000 €, soit 4 000 € de plus que dans le Languedoc), et d'un faible taux de très grande richesse, ce qui explique que le revenu moyen soit globalement homogène dans la région, à un niveau relativement élevé. On peut voir dans cette stratification sociale une explication de l'importante proportion de donateurs, dans un contexte traditionnellement marqué par les valeurs du catholicisme social. **Plus répartie socialement, la population donatrice puise donc dans des niveaux de revenus plus variés, ce qui entraîne la baisse du don moyen régional.** De plus, le décollage économique tardif de la région, bien qu'abouti aujourd'hui, peut expliquer une tendance à l'économie et à la retenue dans le don, la mémoire d'un passé proche de pauvreté étant encore très présente dans les familles bretonnes qui jusqu'à la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle dépendaient d'une agriculture de subsistance, alors que le décollage économique et social de l'Est est beaucoup plus ancien.

En France, **seules les trois principales zones de concentration de richesses du territoire cumulent don moyen élevé et forte proportion de donateurs** : Ile-de-France, Alsace et Rhône-Alpes.

### Comparer la générosité en tenant compte des ressources

Pour déterminer l'importance de la mobilisation de chaque territoire en termes de dons, il nous a semblé utile d'élaborer un indicateur tenant compte à la fois du niveau de générosité et du niveau de richesse disponible sur le territoire, afin de mesurer la générosité des Français non en valeur absolue, mais relativement au niveau de patrimoine disponible. Notre **indice de générosité relative** consiste donc dans le rapport entre le rang d'une région selon le classement national pour le revenu médian, et son rang pour le don moyen.

**Figure 11. Indice de générosité relative (rang revenu médian / rang don moyen) et inégalités**



<sup>16</sup> Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, *Le mystère français* (Seuil, 2013).

Selon cet indice, les régions les plus généreuses relativement à la richesse sont les suivantes :

1. Languedoc-Roussillon
2. Nord-Pas-de-Calais
3. Champagne-Ardenne
4. Provence-Alpes-Côte d'Azur
5. Bourgogne

Les régions les moins généreuses relativement à leur richesse sont :

22. Bretagne
21. Franche-Comté
20. Haute-Normandie
19. Centre
18. Basse-Normandie

Sur cette carte, on peut tracer un **axe de Rouen à Toulouse** : **toutes les régions de France les mieux classées sont situées à l'Est de cette ligne, le Grand-Ouest étant particulièrement sous-performant et la Méditerranée étant nettement en tête.**

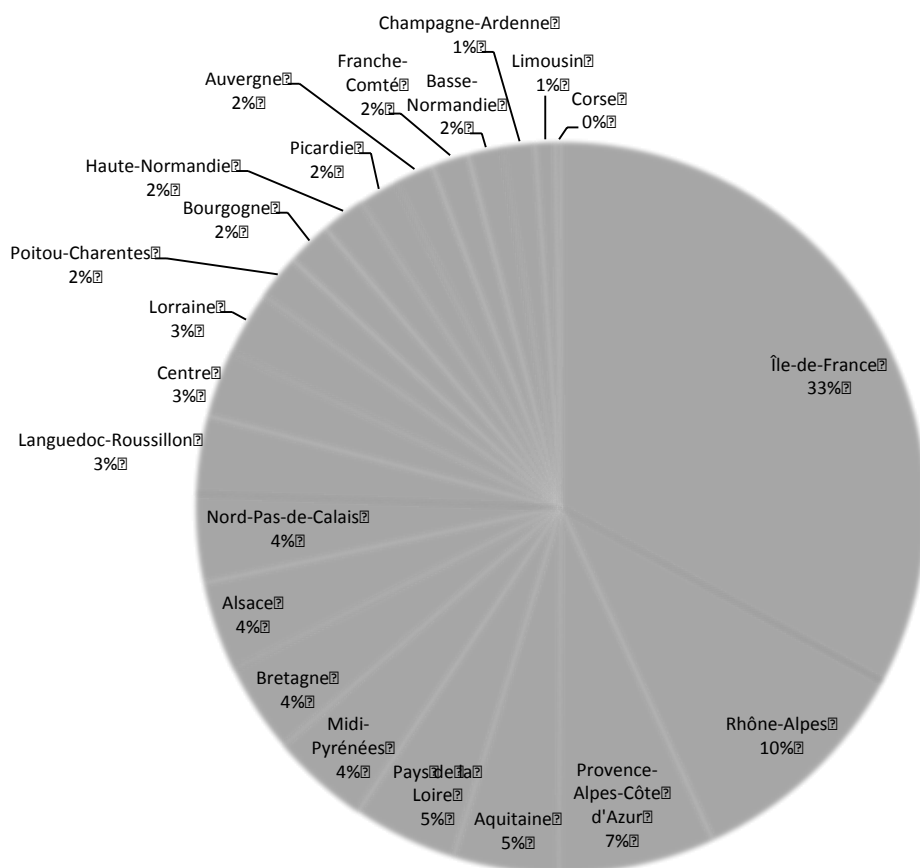
La France prend ici un autre visage : **c'est la géographie des inégalités qui se dessine**, comme en atteste les coïncidences géographiques nombreuses avec la carte du rapport inter-décile : le pourtour méditerranéen, ainsi qu'un vaste arc Nord descendant jusqu'en Champagne-Ardenne, sont marqués par d'importantes inégalités et peuvent donc être considérés comme les régions les plus généreuses relativement aux richesses disponibles et à leur répartition.

## E. Les grandes masses de la générosité des Français : d'où viennent les dons ?

En raison des très grands écarts dans la taille des régions françaises et dans leur population, un plus fort taux de donateurs ou un don moyen plus élevé influent peu sur les rapports entre régions quant au volume total des dons. Ces volumes ne permettent donc pas de préjuger de la générosité plus ou moins importante des habitants d'un territoire.

Cependant, cette comparaison est édifiante pour illustrer le poids de telle ou telle région dans la philanthropie individuelle française.

Figure 12. Répartition de l'origine des dons par régions (2013)



Trois régions représentent à elles seules la moitié du volume des dons français : l'Île-de-France qui contribue à hauteur d'un tiers du total, suivie des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. A l'autre bout de la chaîne, un bloc constitué par plus de la moitié des régions de France contribue en volume cumulé pour à peine un quart du total des 2,3 milliards d'euros de dons déclarés pour l'année 2013.



## La géographie du don - synthèse

**Deux régions apparaissent comme les championnes de la générosité : l'Alsace**, qui cumule à la fois une proportion de donateurs particulièrement élevée, et un don moyen nettement supérieur à la moyenne nationale (391€), **et la région Rhône-Alpes** dont le don moyen s'élève à 386€ avec une proportion de donateurs plus élevée que la région PACA, elle aussi très généreuse. **En raison de sa taille et de sa très importante population, la région Rhône-Alpes est celle qui contribue le plus au total des dons français après l'Ile-de-France.**

La Bretagne, dont la proportion de donateurs est parmi les plus élevées de France, présente en revanche le second don moyen le plus faible (297€) après la Basse-Normandie (292€).

**Sur le pourtour méditerranéen, les donateurs sont relativement peu nombreux mais les dons sont conséquents.** Les exemples les plus nets sont les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse (respectivement 13,6% et 12% de donateurs seulement, mais un don moyen parmi les plus élevés de province). La très importante population de ces territoires et le montant important des dons place leur contribution au total des dons français en seconde position après Rhône-Alpes.

**A l'exception de l'Alsace, le Nord de la France est globalement moins enclin au don**, tant en nombre de donateurs qu'en montants, avec d'importants écarts néanmoins, le don moyen passant par exemple de 256€ dans le Pas-de-Calais à 350€ dans le Nord.

**Deux modèles semblent se dessiner : dans les zones de détresse économique, une générosité prise en charge par les couches plus aisées de la population, et dans les zones économiquement plus dynamiques, une générosité plus répandue mais moins dotée financièrement.**

Si les montants des dons effectués par les Français semblent globalement refléter les richesses disponibles dans les territoires et le poids des grandes agglomérations, la propension au don est néanmoins indépendante de la capacité économique à donner et s'inscrit davantage dans l'identité socio-culturelle des territoires. Ainsi, **la présence d'un grand pôle urbain influe davantage sur le montant des dons que sur la proportion de donateurs, qui est elle-même davantage stimulée par la permanence des valeurs des territoires : le sens de la solidarité des Basques et des Béarnais, le catholicisme breton réputé social, l'humanisme rhénan des Alsaciens...**

A l'issue de cette étude, les profils détaillés des principales régions de France apporteront des éléments complémentaires sur l'identité philanthropique propre de certains territoires et des acteurs qui y contribuent.

## II. Les fondations dans les territoires

---

Fin 2014, on dénombrait en France plus de 2 200 fondations actives sur l'ensemble du territoire français et plus de 1 800 fonds de dotation. L'enquête nationale menée par l'Observatoire de la Fondation de France offre une vision détaillée du secteur<sup>17</sup>. En analysant de manière territorialisée les données disponibles sur le profil des fondateurs, les périodes de création des fondations, leurs domaines et méthodes d'intervention, on peut dessiner les lignes de force de la philanthropie dans les territoires ainsi que la manière dont ce secteur s'est déployé dans l'espace. Nous disposons de données qualifiées pour environ 70% des fondations françaises, ce qui nous oblige à une certaine prudence dans l'analyse lorsque l'on descend jusqu'à l'échelle départementale, mais ces informations, bien que partielles, permettent de mettre en lumière des tendances fortes et apportent un éclairage nouveau sur les différents visages de la philanthropie française.

Les fonds de dotation font ici l'objet d'un paragraphe spécifique. Ce choix est dû à deux éléments : d'une part, l'enquête nationale menée auprès des fonds et fondations n'a permis de recueillir des données que sur une faible proportion de fonds de dotation, ce qui rend les données régionalisées peu solides. D'autre part, on estime que plus de la moitié des fonds de dotation existant à fin 2014 étaient vides et inactifs. Il convient donc de les traiter de façon indépendante des fondations, dont le poids économique est plus conséquent.

Par ailleurs, de nombreuses fondations sont rattachées à une adresse parisienne (notamment lorsqu'il s'agit de fondations sous l'égide de fondations abritantes dont le siège est à Paris), alors que leur champ d'activité philanthropique est principalement localisé en régions. Ce biais ne peut être totalement levé car certaines fondations ont des fondateurs multiples ou des échelles d'intervention diverses. Si la concentration du secteur philanthropique est très forte à Paris, il faut donc garder en tête que la philanthropie des régions est de facto plus dynamique qu'il n'y paraît.

---

<sup>17</sup> *Les fonds et fondations en France de 2001 à 2014*, Observatoire de la Fondation de France, juin 2015.

## A. Nombre, densité et poids économique des fondations dans les régions

*Nombre de fondations : comment le secteur est-il réparti sur le territoire ?*

**Figure 13. Nombre de fondations selon les régions (2014)**



La carte de la répartition des fondations françaises permet de faire ressortir les points suivants :

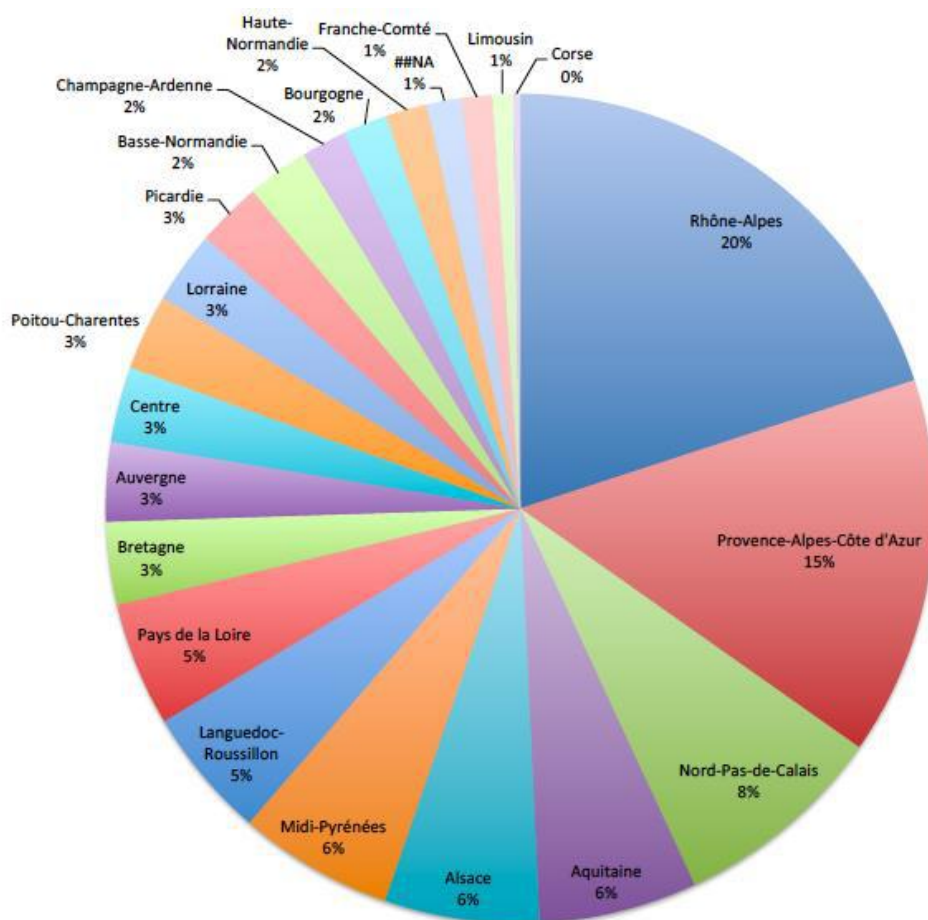
- ✚ **Une hypercentralisation parisienne** : 56% des fondations françaises sont basées à Paris et 66% en Ile-de-France.
- ✚ Les deux grandes régions du Sud-Est, **Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur**, devançant largement les autres régions françaises et cumulent à elles deux **un tiers des fondations de province**.
- ✚ En régions, **le secteur est plus dynamique dans le Sud de la France que dans la moitié Nord**.
- ✚ Dans la moitié Nord de la France, peut-être en raison de l'effet captateur de la capitale, le secteur est beaucoup moins présent, à l'exception de trois régions : le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, et dans une moindre mesure les Pays-de-la-Loire.

A l'échelle des treize nouvelles régions, la répartition des fondations s'établit ainsi :

RÉGION	nombre de fondations
ILE-DE-France	1 468
AUVERGNE-RHONE-ALPES	172
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	110
LANGUEDOC-MIDI-PYRENEES	83
NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	81
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	79
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU CHARENTES	74
PAYS DE LA LOIRE	36
BASSE-NORMANDIE-HAUTE NORMANDIE	30
BRETAGNE	24
CENTRE	22
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	22
CORSE	2

Le camembert suivant, qui exclut l'Ile-de-France, permet d'illustrer cette répartition des fondations entre les régions de province :

**Figure 14. Proportion du total des fondations selon les régions (hors Ile-de-France)**



## La densité des fondations : de fortes disparités territoriales

Figure 15. Nombre de fondations selon les régions pour 100 000 habitants (2014)



La carte de la densité des fondations renforce encore les contrastes de leur répartition spatiale.

On retrouve :

- ✚ La polarisation de la capitale : rapporté au nombre d'habitants, on trouve presque **dix fois plus de fondations en Ile-de-France qu'ailleurs en France.**
- ✚ Le dynamisme des régions du Sud, et plus particulièrement Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Régions très peuplées, elles présentent une densité de fondations beaucoup plus élevée que la moyenne.
- ✚ Dans une moitié Nord qui semble étouffée par la capitale, deux poches de dynamisme très marqué : l'Alsace (première région de province en densité de fondations) et le Nord-Pas-de-Calais.

Quelques éléments nouveaux se font jour grâce à cette carte, comme la faiblesse du secteur en Bretagne, et une densité assez élevée en Auvergne.

## Le poids économique des fondations

Au-delà du nombre et de la densité des fondations, le poids du secteur peut être mesuré par son volume économique et financier : le poids des actifs philanthropiques affectés aux fondations et les montants que celles-ci dépensent pour mener à bien leurs missions d'intérêt général.



Les deux cartes suivantes présentent des estimations du poids économique des fondations région par région. A la différence des données correspondant au nombre et à la densité des fondations, ces éléments financiers s'appuient sur des données partielles. Il s'agit donc d'estimations qui sont présentées sous la forme de fourchettes et non de chiffres précis, et doivent être lues à titre indicatif.

Les tranches présentées ici sont les suivantes :

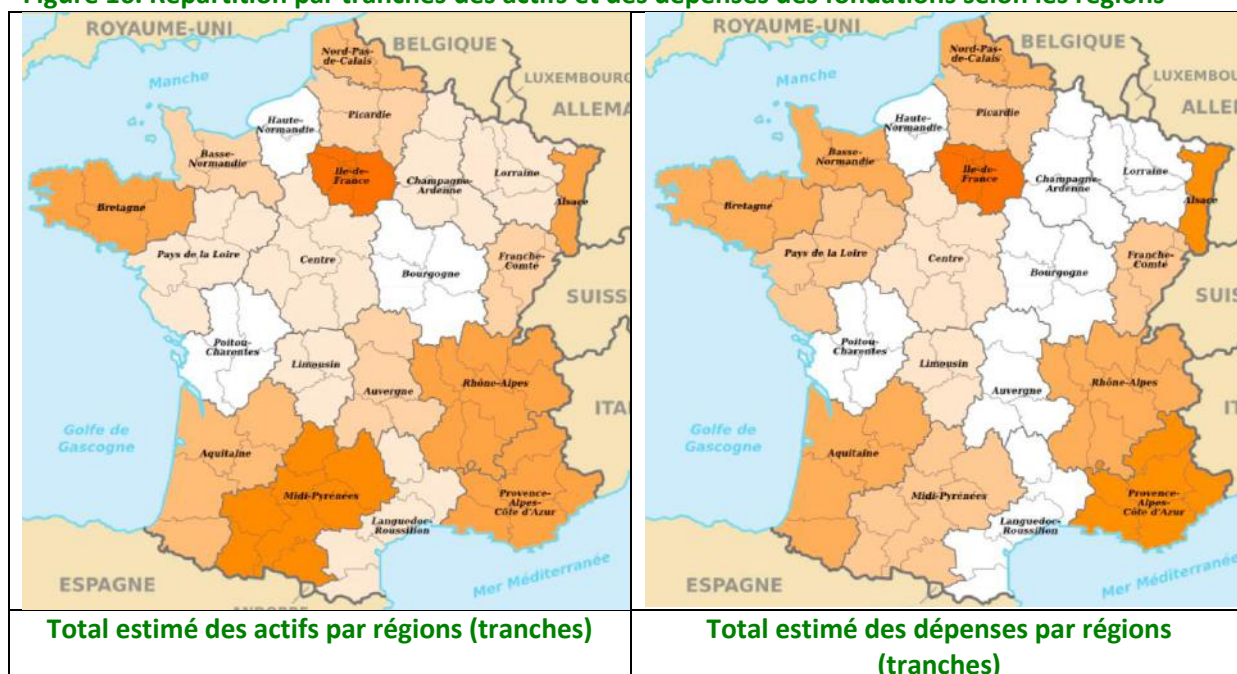
**Pour le total des actifs :**

- > 14 Mds € : Ile-de-France
- > 1 Md € : Midi-Pyrénées
- 500 M à 1 Md € : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Alsace, Bretagne
- 200 à 500 M € : Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine
- 100 à 200 M € : Basse-Normandie, Franche-Comté, Auvergne, Picardie
- 50 à 100 M € : Centre, Limousin, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Champagne-Ardenne
- < 50 M € : Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Bourgogne, Corse

**Pour le total des dépenses :**

- > 7 Mds € : Ile-de-France
- 300 à 600 M € : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace
- 100 à 300 M € : Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Basse-Normandie, Aquitaine
- 50 à 100 M € : Franche-Comté, Picardie, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées
- 25 à 50 M € : Limousin, Centre
- < 25 M € : Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Auvergne, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Bourgogne, Corse

**Figure 16. Répartition par tranches des actifs et des dépenses des fondations selon les régions**



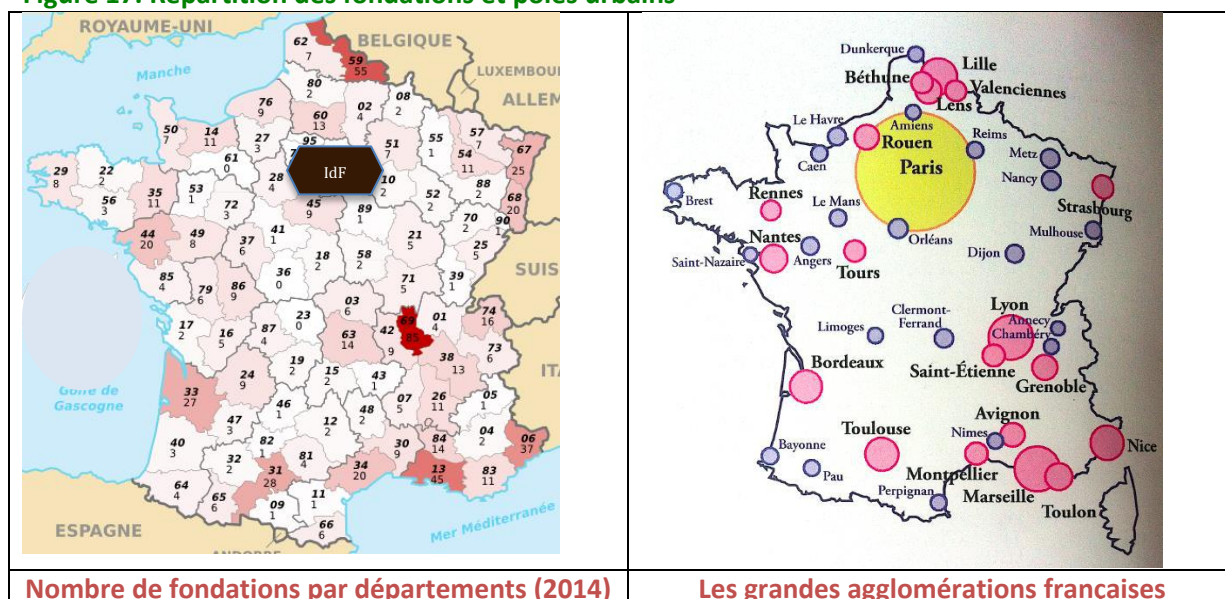


- Les grandes zones du secteur philanthropique français se dessinent ici : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Alsace et Nord-Pas-de-Calais.
- Deux régions concentrent des actifs très importants : **Midi-Pyrénées et Bretagne**. Ce poids particulier s'explique par la présence dans ces régions des deux plus grosses fondations de province : la **Fondation Pierre Fabre** dans le Tarn<sup>18</sup>, et dans une moindre mesure le **Centre Hélio-Marin de Roscoff** dans le Finistère.
- La région **Languedoc-Roussillon** apparaît plus en retrait que selon les indicateurs précédents : **relativement nombreuses, les fondations de la région sont peu dotées financièrement et dépensent peu**. On y trouve quelques fondations importantes comme la Fondation Agropolis, Fondation de Coopération Scientifique dédiée à la recherche en agronomie dans une perspective de développement durable, ou encore la Fondation Rollin, fondation reconnue d'utilité publique administrant un EHPAD, et la Fondation Un monde par tous, structure abritée agissant notamment dans le domaine du développement international, mais aucune très grosse fondation n'est présente dans la région. La majorité des fondations de la région, de taille modeste, semblent témoigner des importantes difficultés économiques touchant le territoire.
- A l'inverse, les fondations de Franche-Comté sont moins nombreuses mais plus importantes et plus actives, notamment la Fondation Arc En Ciel - Action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard.

## B. Les villes de la philanthropie

Que la philanthropie s'exprime à travers le don ou de manière structurée par la création de fondations, on constate la même concentration des ressources dans les grands pôles urbains. C'est ce que montre la carte du nombre de fondations par départements, avec une **concentration importante du secteur dans un petit nombre de départements abritant des métropoles**.

Figure 17. Répartition des fondations et pôles urbains



<sup>18</sup> Créée par Pierre Fabre, fondateur du laboratoire du même nom, et dédiée à l'accès aux soins et aux médicaments dans les pays du Sud, la Fondation Pierre Fabre est une fondation actionnaire qui détient 86% du capital du laboratoire.

Cette carte fait apparaître les principales villes de la philanthropie :

- ✚ Paris recense plus de 1 200 fondations
- ✚ Lyon apparaît comme la ville de la philanthropie en province, avec 85 fondations
- ✚ Lille devient sous cet angle la troisième ville de France avec 55 fondations
- ✚ Marseille et Nice se placent en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> positions
- ✚ Les autres principales villes de France se classent ensuite ainsi : Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier et Nantes.

Rennes semble légèrement sous-performer, et Clermont-Ferrand et Mulhouse sur-performer.

Dans les régions phares de la philanthropie, on constate soit une très grande concentration des acteurs, comme dans le Nord, soit une culture philanthropique assez répandue géographiquement comme en Rhône-Alpes et en Alsace.

### C. Le déploiement des fondations dans le temps et dans l'espace

Figure 18. Répartition des fondations selon les régions en fonction de leur période de création







L'inscription dans l'espace des fondations trouve ses racines dans un passé ancien, socle d'une philanthropie française traditionnelle dont le modèle persiste, auquel s'adjoint aujourd'hui une dynamique accélérée qui voit les tendances récentes se renforcer. Observer les deux extrémités de cette chronologie du développement de la philanthropie permet d'identifier des contextes très différents et des rythmes philanthropiques variés selon les territoires.

### *Avant 1945, un socle de grandes fondations opératrices, et la préfiguration des grands pôles philanthropiques.*

**Parmi les fondations reconnues d'utilité publique actives aujourd'hui, près d'un tiers sont de très anciennes structures créées avant la Seconde Guerre mondiale.** Opératrices et employant de nombreux salariés, ces fondations concentrent encore aujourd'hui une grande part des actifs du secteur. Nous disposons de données sur près de 150 fondations créées avant 1945. Leur typologie et leur distribution géographique permettent d'apercevoir ce qu'était la philanthropie en France à cette époque :

- ✚ **Paris et sa région** concentraient déjà une part importante du secteur, mais ce tropisme parisien, qui s'élevait environ à un tiers des fondations françaises, est beaucoup moins marqué qu'aujourd'hui (deux tiers). On peut penser qu'à l'époque la centralisation de la philanthropie était structurellement plus faible qu'aujourd'hui du fait de la nature même des fondations, dont les plus récentes sont très majoritairement des fondations distributives, dont la connexion avec le territoire est moins directe, contrairement aux anciennes fondations opératrices.
- ✚ Deux zones principales de la philanthropie en région : l'Alsace et l'ensemble Rhône-Alpes/Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- ✚ **La quasi-totalité des fondations datant d'avant 1945 sont des fondations opératrices agissant dans le domaine médico-social.** Gestionnaires d'établissement et de personnel, ces institutions **s'adressent à un public géographiquement proche** qu'elles accueillent : orphelinats, hospices, œuvres sociales et éducatives pour jeunes en rupture...
- ✚ Un très grand nombre d'entre elles ont été créées par des congrégations religieuses ou avec une identité forte d'œuvre charitable promouvant les valeurs chrétiennes. Dans certaines régions (**Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Alsace**), **une forme de concurrence philanthropique entre protestantisme et catholicisme semble avoir créé une émulation favorable au développement du secteur.** A titre d'exemple, on peut citer les deux principaux hôpitaux de la ville de Marseille : l'Hôpital Ambroise Paré, créé en 1839 sous le nom d'Infirmierie Protestante de Marseille, et la Fondation de l'Hôpital Saint-Joseph, d'obédience catholique. Cependant, même dans les régions du grand bassin laïc, comme dans la région Centre, le secteur était dynamique et s'appuyait sur la création d'institutions sociales sans caractère religieux, dédiées principalement à l'accueil des mineurs en difficultés.
- ✚ Non seulement la prépondérance parisienne était moins forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais au-delà du poids des deux zones phares de la philanthropie qu'étaient l'Alsace et une large vallée du Rhône, **la couverture du territoire français était assez homogène.** La Lorraine, le Centre et la Bretagne se sont ensuite peu à peu effacées en comparaison du dynamisme des autres régions. Ce caractère décentralisé de la philanthropie ancienne se retrouve également au niveau des départements : **ce ne sont pas toujours les départements**

**abritant les chefs-lieux de régions qui ont vu se créer les premières fondations.** A titre d'exemple, les fondations historiques bretonnes ont vu le jour principalement dans le Finistère (Fondation de Plouescat, Centre Hélio-marin de Roscoff, Fondation Massé-Trévidy...). En Aquitaine, c'est dans les départements des Landes et de la Dordogne que les fondations du XIX<sup>ème</sup> siècle ont été établies et non en Gironde.

-  **Cette localisation souvent excentrée des fondations d'avant-guerre reflète les besoins sociaux et éducatifs des populations vulnérables de l'époque.** Elles ciblent notamment les **populations rurales**, et en particulier les **jeunes qu'il faut former** : la Fondation Massé-Trévidy en Bretagne, le Cercle agricole rémois, l'orphelinat agricole de Champrouge en Saône-et-Loire (devenue une maison de retraite), la Fondation Xavier Bernard dans la Vienne, aujourd'hui doté de 8 millions d'euros d'actifs, consacrée à l'enseignement agricole et à la recherche agronomique. L'enseignement catholique est présent également, avec la création de la Fondation La Providence dans les Pays de la Loire, aujourd'hui en charge de l'ensemble des actifs de cette branche de l'enseignement privé de la région, ce qui en fait l'une des plus grosses institutions philanthropiques. Les **populations souffrant des conditions de vie difficiles dans les bassins industriels** sont également prises en charge par les premières fondations françaises, comme la Maison Saint Louis de Commentry, dans l'Allier, créée pour « Recevoir et soigner les mineurs malades ou blessés des houillères de Commentry et de Montvicq avant tous autres, puis les ouvriers de la forge et de la communauté de Commentry et enfin ceux des communes de Colombier, Hyds et Malicorne qui forment le canton de Commentry. »
-  Dotées d'actifs conséquents, ces fondations anciennes se situent encore aujourd'hui en tête des institutions philanthropiques de la plupart des régions françaises.
-  **Si le modèle de la fondation opératrice agissant dans le domaine médico-social est largement prépondérant avant 1945, on voit déjà apparaître les prémices de la variété des champs de l'intérêt général qui caractérise le secteur aujourd'hui.** Ce sont notamment les débuts de la philanthropie privée dédiée à la **recherche et à l'enseignement supérieur**, avec la création de la Fondation Pour l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse dès 1930, ou la Fondation de l'Industrie à l'ENSEM créée près de Nancy pour « Encourager et développer à l'ENSEM de Nancy l'enseignement, les recherches et l'éducation permanente dans les domaines de la métallurgie et de l'industrie des mines ; redresser les liens de l'école avec ces industries et les secteurs économiques ». Dans la même région et suivant la même logique de soutien au développement économique d'une filière, on trouve la Fondation de la Brasserie et de La Malterie française, créée en 1920 en Meurthe-et-Moselle.
-  On voit naître également alors les premières fondations en régions dédiées à la **recherche médicale**, dont le rayonnement dépasse largement leur territoire régional : à Lille, l'Institut Pasteur (1894) et l'Institut pour la recherche sur le cancer (1919), et à Montpellier, la Fondation Bouisson-Bertrand, créée en 1895 pour appuyer les grandes campagnes de vaccinations en Languedoc (diphthérie, rage, tuberculose), devenue aujourd'hui un grand centre de santé et de recherche sur les maladies tropicales et le Sida dans les pays du Sud.

### *Quelle contribution des régions au doublement des fondations depuis 2000 ?*

**A l'échelle nationale, le nombre de fondations a doublé entre 2001 et 2014, sans même tenir compte de l'envolée des fonds de dotation. Pendant cette période récente, la part des fondations d'entreprises a progressé alors que la proportion de fondations reconnues d'utilité publique a baissé.** Les fondations abritées ont continué de séduire une part très importante de philanthropes et



de nouveaux statuts ont été créés : fondation de coopération scientifique, fondation partenariale et fondation universitaire.

- ✚ La concentration du secteur s'accroît avec le temps : **Paris et les régions situées à la périphérie du territoire national contribuent de façon exponentielle au nouveau contingent de fondations françaises**, tandis que de nombreuses régions intermédiaires s'effacent progressivement. A Paris, la création de fondations abritées s'est rapidement développée depuis une quinzaine d'années. Parmi la cinquantaine de fondations abritées qui existent aujourd'hui, seules 8 sont situées ailleurs qu'en Ile-de-France.
- ✚ Les entreprises s'engagent en nombre dans des projets philanthropiques. **Parmi les fondations créées depuis 2000 en régions, plus de 45% comptent au moins une entreprise parmi leurs fondateurs** (tous statuts juridiques confondus).
- ✚ Dans certaines régions, c'est cet engagement des acteurs du secteur économique qui est au cœur du développement d'un réseau de fondations plus jeunes qu'ailleurs. L'exemple le plus flagrant de ce nouveau visage de la philanthropie est la région **Pays-de-la-Loire : région plus en retrait dans le passé, elle fait partie des régions qui ont le plus contribué à la création de nouvelles fondations depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle**. Or plus de la moitié des fondations de cette région comptent une entreprise au moins parmi leurs fondateurs. On y trouve des regroupements d'entreprises au service de la culture pour renforcer l'attractivité du territoire comme la Fondation Mécène & Loire à Angers, des fondations d'entreprises créées par les branches locales de groupe bancaires comme la Fondation d'entreprise Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, la Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité ou encore la Fondation d'entreprise du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, mais aussi des entreprises qui se mobilisent pour la recherche médicale en soutenant le CHU de Nantes ou en se regroupant au sein de la Fondation Génavie dédiée à la recherche sur les causes génétiques des maladies cardiovasculaires et métaboliques. **La dynamique temporelle du secteur est ainsi inversée par rapport à la Bretagne voisine, région aux fondations plus anciennes, et comparativement légèrement moins dynamique aujourd'hui**. On constate ici non seulement une grande mobilisation des entreprises, mais aussi une réelle volonté de collaboration. Le secteur des fondations reflète deux caractéristiques fortes de la Bretagne et des Pays-de-Loire: leur dynamisme économique remarquable et la solidité des réseaux d'acteurs collaborant au service du territoire.
- ✚ A l'inverse, dans des régions plus rurales de la grande ceinture du bassin parisien, comme le Centre, la Bourgogne, la Haute-Normandie, mais aussi la Picardie, où le secteur est plus ancien et n'a pas connu d'entraînement récent, la proportion de fondations créées par des entreprises est très faible en comparaison de celles qui ont été initiées par des particuliers.
- ✚ **La région Rhône-Alpes, et dans une moindre mesure Provence-Alpes-Côte d'Azur, bastions de la philanthropie traditionnelle, conservent leur dynamisme à travers le temps. Rhône-Alpes, véritable seconde capitale de la philanthropie et pôle d'excellence de la recherche**, rassemble quatre fondations de coopération scientifique (trois à Lyon et une à Grenoble), couvrant un champ très large de la recherche : la Fondation Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (Sciences Sociales), La Fondation Synergie Lyon Cancer, La Fondation Réseau thématique de recherche avancée nanosciences aux limites de la nanoélectronique, et la Fondation Mucoviscidose-Développement. Les entreprises contribuent particulièrement à ce dynamisme rhodanien.
- ✚ **La philanthropie alsacienne reste appuyée sur un socle ancien et fortement orienté vers le secteur social, particulièrement présent dans le tiers-secteur alsacien en général**. Encore

aujourd'hui, et plus qu'ailleurs, la région voit se créer des fondations reconnues d'utilité publique agissant dans ce secteur. Si elle semble un peu moins dynamique aujourd'hui en comparaison de régions au profil philanthropique plus jeune, elle voit néanmoins se créer des fondations aux caractéristiques dorénavant plus diversifiées s'intéressant à des thématiques comme la culture (préservation du patrimoine mais aussi soutien à la création contemporaine) ou l'environnement. Fait marquant dans la région, **la très faible proportion de fondations créées par legs : dans cette terre de grandes familles traditionnellement unies dans l'activité économique comme dans le lieu d'habitation, le patrimoine se transmet de génération en génération. C'est de leur vivant que les Alsaciens engagent leur patrimoine dans des projets philanthropiques, patrimoine composé plus qu'ailleurs des revenus d'activité d'une population jeune**<sup>19</sup>.

 **Dans le Nord-Pas-de-Calais, le développement du secteur est beaucoup plus récent, extrêmement concentré dans le département du Nord : la moitié des fondations de la région ont été créées depuis 2000.**

### *Un secteur entre concentration et morcellement*

L'analyse du poids économique des fondations françaises montre à l'échelle du pays deux tendances concomitantes : à la fois une **très forte concentration, qui s'accroît avec le temps, des actifs au sein d'un petit nombre de très grosses fondations, une cinquantaine de fondations détenant chacune plus de 100 millions d'euros d'actifs**, et à l'opposé, un **nombre croissant de très petites fondations, une fondation sur cinq détenant moins de 100 000 euros d'actifs**<sup>20</sup>. Cette concentration financière se double d'une forte concentration géographique : parmi les cent plus importantes fondations françaises, 70 sont en Ile-de-France (contre une proportion de 66% pour l'ensemble des fondations françaises), et ces **70 fondations franciliennes détiennent 76% des actifs de ce top 100**.

Parmi ce top 100, nous avons identifié 30 fondations situées en régions, dont les actifs cumulés s'élèvent à plus de 3 milliards d'euros. Sur ces 30 fondations, 23 sont opératrices, et 12 ont été créées avant 1945 (proportion de 40%, très supérieure à la moyenne nationale : 11%). Cela reflète le **socle ancien et financièrement puissant des très importantes fondations agissant dans le domaine de la santé et de l'action sociale**, mais permet d'identifier également un **dynamisme récent de très grandes fondations** qui agissent également dans ces domaines prioritaires et s'ouvrent à d'autres axes d'importance, comme la recherche.

Les deux cartes suivantes permettent de comparer d'une part les départements dans lesquels on trouve au moins une de ces 30 très importantes fondations, et d'autre part les départements dans lesquels on trouve au moins vingt fondations. Deux visages des zones de concentration de l'activité philanthropique apparaissent : **la création de nouvelles fondations se concentre bien aujourd'hui dans les grandes métropoles et parfois avec des fonds plus limités ou sur un modèle de flux, tandis que les ressources philanthropiques principales présentent un maillage plus large et irradiant davantage dans l'intérieur des territoires**.

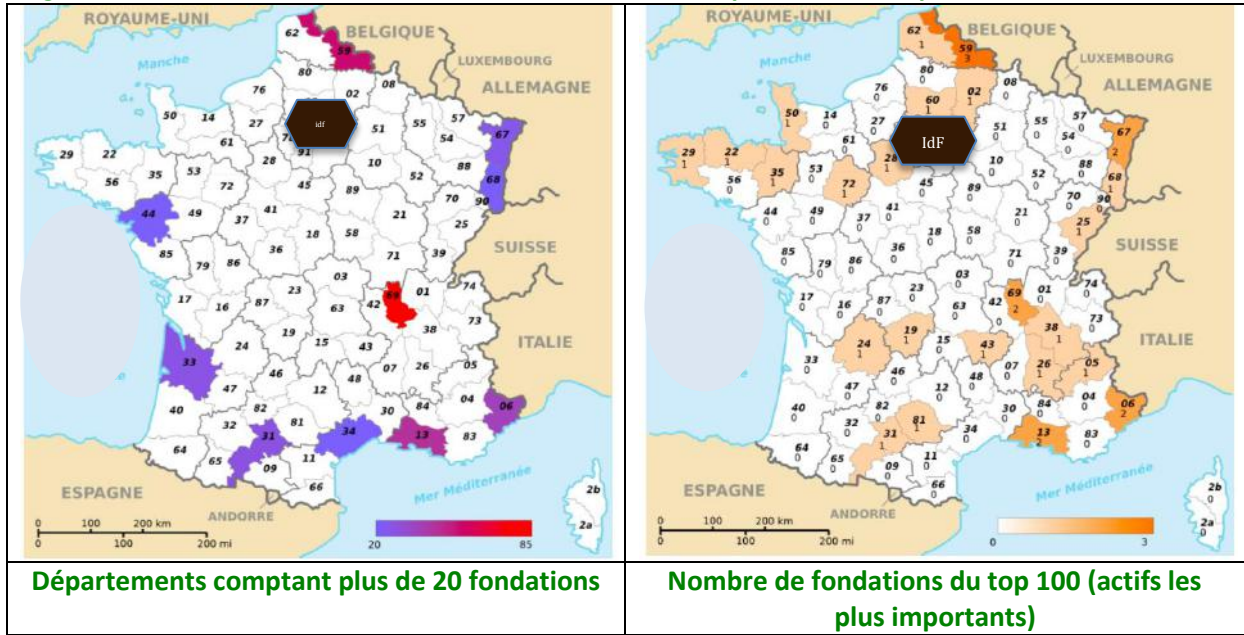
---

<sup>19</sup> En comparaison, dans des régions plus âgées comme le Centre ou la Bourgogne, les patrimoines des particuliers font une plus grande place qu'ailleurs aux pensions, retraites et rentes et une plus faible place aux revenus d'activités. On y trouve moins de fondations, et celles-ci sont proportionnellement davantage créées par des particuliers et créées par legs : une conséquence du moindre dynamisme économique de ces régions, et le modèle de la famille souche est peut être également moins présent.

<sup>20</sup> *Les fonds et fondations en France de 2001 à 2014*, Observatoire de la Fondation de France, juin 2015.



**Figure 19. Concentration des fondations, en nombre et en poids économique**



#### D. Le fonds de dotation, véhicule philanthropique récent qui séduit inégalement

Aujourd'hui, on dénombre plus de 2 100 fonds de dotation créés en France depuis l'instauration de ce statut en 2009. Leur répartition sur le territoire national montre à la fois leur grande concentration en Ile-de-France (bien que cette concentration soit moins marquée que celle des fondations, notamment en raison de la polarisation parisienne des fondations abritées), mais aussi l'inégal succès de ce statut selon les territoires.

**Figure 20. Nombre de fonds de dotation selon les régions (2014)**



Si l'on retrouve ici aussi le second pôle philanthropique français composé des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, on constate également que d'autres régions se sont particulièrement approprié ce nouveau statut de fonds, comme l'ensemble Bretagne-Pays-de-la-Loire-Centre, ou encore l'Aquitaine. A l'inverse, le grand quart Nord-Est, et notamment l'Alsace et le Nord, à la philanthropie dynamique, semblent ne pas avoir choisi de privilégier ce nouveau statut.

## E. Une typologie des territoires de la philanthropie

45% des fondations françaises considèrent l'action à l'échelle territoriale comme essentielle (23%) ou importante (22%)<sup>21</sup>. Cette proportion devient majoritaire lorsqu'on s'intéresse uniquement aux fondations basées en régions. Ancrées localement ou régionalement, portées par des acteurs locaux mus par la volonté de contribuer au rayonnement de leur territoire ou à la prise en charge d'enjeux sociaux spécifiques, ces fondations sont le reflet non seulement du profil de ceux qui les initient, mais aussi des problématiques propres aux départements ou régions dans lesquelles elles agissent. On peut ainsi esquisser une typologie de la philanthropie dans les territoires.

### **Grand-Est :**

- Alsace : une plus grande proportion que la moyenne des fondations agissent dans le **domaine social**, ce qui rappelle la très forte part du social dans le secteur associatif de la région. Santé, recherche et enseignement supérieur viennent ensuite, avec notamment un certain nombre de projets liés à des établissements hospitaliers ou universitaires. En tête du secteur, deux très importantes fondations dans les domaines santé/social, l'une très ancienne, l'autre récente, mais qui ont en commun un **socle confessionnel**, représentant l'une le catholicisme (la Fondation Vincent de Paul) et l'autre le protestantisme (la Fondation Protestante Sonnenhof), ainsi qu'une fondation agissant pour l'enseignement supérieur et l'art contemporain (la Fondation François Schneider). **Culture et environnement**, bien que minoritaires, sont en effet des thèmes qui séduisent les porteurs de projets plus récents.
- Lorraine : un secteur ancien, qui connaît moins de créations de fondations aujourd'hui. On note la très grande mobilisation des fondations pour des enjeux propres au territoire régional ou local : fondations reconnues d'utilité publique gestionnaires d'établissement, mais aussi mobilisation des entreprises pour l'insertion des jeunes ou encore appui aux établissements d'enseignement supérieur locaux. Très tôt, la création de fondations est intervenue pour valoriser le secteur industriel régional, ses métiers et la formation des jeunes, une tendance qui se poursuit aujourd'hui avec par exemple le Fonds PAM, créé par PAM Saint-Gobain pour l'insertion des jeunes, ou la Fondation ENSIC. Ces deux dernières fondations sont sous égide de la Fondation de France.
- Franche-Comté : un nombre assez restreint de fondations, dont la très grande majorité agit au niveau local, soit dans le domaine sanitaire et médico-social, soit en soutien à l'enseignement, notamment l'enseignement technique, reflet de la place importante que tient l'industrie dans l'économie régionale.

---

<sup>21</sup> *Les fonds et fondations en France de 2001 à 2014*, Observatoire de la Fondation de France.

### **Nord-Pas-de-Calais :**

- **De très nombreuses fondations sont concentrées dans le département du Nord. Récentes, dynamiques et bénéficiant d'une assise financière importante, elles font de la région un pôle essentiel de la philanthropie française du XXIème siècle.** La région abrite **quatre fondations du top 100 national** : une fondation historique, l'Institut Pasteur de Lille, créé en 1894, et trois fondations récentes : un important centre de santé situé à Berck Plage, la Fondation Feron-Vrau consacrée à l'enseignement supérieur orienté vers le secteur industriel et technologique, et la Fondation Cœur et Artères dédiée à la recherche sur les maladies cardio-vasculaires. Terre de grands contrastes économiques, la région présente le **revenu médian le plus bas de France** : si la population, et notamment les jeunes, souffrent de la précarité économique et du chômage, on trouve également sur ce territoire de très importantes concentrations de richesses<sup>22</sup>, notamment au sein de grandes familles qui s'engagent fortement dans des projets philanthropiques, moteurs du secteur dans la région, à l'instar de la famille Mulliez, à l'origine de multiples fonds et fondations. Si elles agissent dans de nombreux domaines en France et à l'international, les fondations du Nord privilégient quelques domaines : **l'enseignement supérieur et la recherche, notamment médicale, ainsi que l'insertion des jeunes et la lutte contre la précarité.**

### **Grand-Ouest:**

- **Bretagne et Pays de la Loire** : on observe deux dynamiques différentes, **un secteur plus ancien et financièrement plus étoffé en Bretagne, et un dynamisme très récent porté notamment par des entreprises en Pays de la Loire.** Ces deux régions sont celles qui présentent les **plus faibles taux d'inégalités économiques**, un chômage faible et un tissu social solide. Cependant les questions sociales sont assez présentes dans les problématiques prises en charge par les fondations, qu'il s'agisse de très grandes fondations comme la Fondation Cémavie créée par le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, dotée de plusieurs dizaines de millions d'euros d'actifs, qui agit pour la prise en charge des personnes dépendantes, notamment liées à l'âge, ou des fondations plus petites agissant par exemple pour l'insertion des jeunes, sur des périmètres géographiques très localisés. La Fondation Jean Goubin, créée par un entrepreneur breton sous égide de la Fondation de France, distribue par exemple des bourses à des jeunes issus de milieux modestes pour poursuivre des études supérieures. Dans les Pays de la Loire, la Fondation Jacques Grellier, également sous égide de la Fondation de France, s'attache à promouvoir l'emploi, l'activité économique et l'insertion des jeunes, notamment dans le Pays de Retz. L'enseignement agricole, l'enseignement catholique, la préservation du patrimoine local (écologique ou culturel) sont aussi très présents. Les entreprises se mobilisent également pour favoriser le rayonnement des travaux de recherche menés dans ces régions. De manière générale, les fondations du Grand-Ouest sont particulièrement **engagées dans une dynamique locale qui répond à des enjeux territoriaux ou valorise les atouts régionaux.** L'ensemble Bretagne-Pays de la Loire démontre un véritable engouement pour les **fonds de dotation**, dont les créations se multiplient.
- **Poitou-Charentes** : à l'instar des Pays de la Loire, on observe un **développement récent et dynamique du secteur des fondations, majoritairement distributives et peu dotées financièrement, souvent initiées par des entreprises.** Elles s'engagent principalement au niveau régional ou local (voire à l'échelle du quartier, comme la Fondation Fiers de nos

Quartiers - Villeneuve les Salines). Le profil économique du territoire transparaît dans l'objet des fondations : **le monde rural et agricole d'abord**, avec la Fondation Xavier Bernard, consacrée à l'enseignement, la recherche et l'animation culturelle dans le domaine agricole en Poitou-Charentes, ou une fondation œuvrant pour la recherche scientifique sur les méthodes de culture et traitement de la vigne dans la région viticole de Cognac. L'environnement est également très présent, porté par des structures variées, dont les fondations créées pour faire face aux enjeux environnementaux de proximité liés au développement de la nouvelle ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux (Fondations d'entreprise LISEA Biodiversité et LISEA Carbone). D'autres enjeux sont également présents, comme la culture, l'enseignement supérieur, ou encore l'aide internationale, secteur que l'on retrouve assez souvent en France dans les territoires ouverts sur l'extérieur, en particulier les départements côtiers.

#### **Sud-Ouest:**

- **Aquitaine** : le secteur philanthropique est important dans cette région, **4<sup>ème</sup> région de France si l'on ne tient compte que des fondations et 3<sup>ème</sup> si l'on tient compte du total des fondations et fonds de dotation**. Ce statut connaît un très grand succès dans la région : rien que dans le département des Pyrénées-Atlantiques, on compte 25 fonds de dotation contre seulement 4 fondations. On peut supposer que ce succès illustre la volonté de lever des fonds privés pour financer des projets d'intérêt général, ressources privées qui sont potentiellement plus disponibles qu'ailleurs : en effet, la région, et notamment **les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde comptent un nombre important d'habitants dotés d'un patrimoine élevé, voire de très grandes fortunes**. Les fondations de la région agissent dans des domaines assez caractéristiques : parmi les enjeux de territoires pris en charge, on trouve **le vieillissement de la population** et la dépendance des personnes âgées, sujet qui semble davantage concerner les mécènes que la question de l'insertion des jeunes, prise en compte par quelques fondations plus récentes. Etonnamment, les questions environnementales sont peu présentes. En revanche, un grand nombre de fondations s'engagent pour **la culture et le patrimoine** : aide à la création contemporaine, préservation du patrimoine bâti (Fondation du Château de Hautefort, Fondation pour Sarlat et le Périgord Noir), mais aussi immatériel (Fondation Limouzin, abritée par la Fondation de France, dédiée à la valorisation du métier de charpentier et du savoir-faire manuel), ou encore la conservation et la promotion de l'œuvre d'artistes locaux.
- **Midi-Pyrénées** : **La tradition ancienne de philanthropie dans les départements les plus ruraux de la région a été relayée récemment par un fort dynamisme du secteur en Haute-Garonne** (qui arrive en 8<sup>ème</sup> position des départements français), **fortement orienté vers la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et la santé, et souvent porté par des entreprises**. La recherche de pointe est notamment représentée par la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, qui fait partie du top 100 national en matières d'actifs, mais aussi la Fondation de recherche pour l'aéronautique et l'espace, qui vise à financer des programmes de recherche public/privé dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace, ou encore la Fondation Innabiosanté, créée pour mobiliser de très nombreux industriels de la région pour la recherche sur le cancer. On trouve également plusieurs fondations créées pour soutenir le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur de la région, et comme en Poitou-Charentes une attention particulière est portée aux enjeux du monde agricole avec la Fondation de Purpan ou encore la Fondation Pierre Sarazin, abritée par la Fondation de France, soutenant l'innovation dans le secteur agricole. Si Toulouse est une ville jeune, la population du reste de la région est relativement âgée, et on trouve un nombre non négligeable de fondations dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes âgées.

## Rhône-Alpes :


Cette région **combine une grande culture philanthropique et des richesses disponibles très conséquentes, avec une importante population aisée et très aisée et un faible taux d'extrême pauvreté.** Malgré les très hauts niveaux de richesse, les coefficients d'inégalités sont extrêmement faibles, à l'exception de certains pôles urbains. C'est également une région jeune et économiquement dynamique qui a vu se développer au fil du temps **un secteur philanthropique très dense et varié.** Si Lyon et le département du Rhône comptent un très grand nombre de fondations, les autres départements en comptent un nombre non négligeable. Le secteur philanthropique en Rhône-Alpes s'appuie sur des racines anciennes encore fortement présentes, et un dynamisme qui n'a jamais faibli : c'est de loin la région de province qui a vu le plus grand nombre de fondations créées depuis 2000. Elle compte quatre fondations du top 100 national, relativement anciennes (pré-1975) agissant dans les domaines suivants : santé social, handicap, personnes âgées (Fondation de la Salle) et maladies psychiques (Fondation Georges Boissel). Dans cette seconde région de la philanthropie en France, **la dimension territoriale de l'action des fondations est proportionnellement un peu moins marquée qu'ailleurs :** une proportion importante de fondations agissent à tous les niveaux géographiques. On trouve un très grand nombre de fondations actives dans les **secteurs de la science, de l'enseignement supérieur et de la recherche,** soulignant la volonté d'attractivité et de compétitivité du territoire. On peut citer la Fondation EMLYON entrepreneurs pour le monde, abritée par la Fondation de France, la Fondation Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées, la Fondation Synergie Lyon Cancer, ou encore la Fondation Pour L'université de Lyon. Les enjeux sociaux liés à l'emploi et l'insertion des jeunes font également partie des préoccupations du secteur, notamment des fondations créées par des entreprises, comme la Fondation Entrepreneurs de la Cité, à Villeurbanne. L'environnement et plus notamment le milieu alpin ne sont pas en reste, de même que la culture.

## Le pourtour méditerranéen :

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : **troisième région de France en nombre de fondations,** son secteur s'organise autour de deux pôles, **Marseille et Nice.** Région de **fortes inégalités** économiques, elle cumule un haut niveau de richesse dans une part importante de la population, et des enjeux de pauvreté, précarité et insertion fortement marqués notamment dans les villes. On trouve justement dans les pôles urbains (Marseille, Nice, Orange) plusieurs **fondations anciennes dédiées à l'accueil ou d'aide à l'insertion des jeunes en difficultés sociales,** comme la Fondation Foyer La Providence à Orange ou la Fondation Baccuet à Marseille, qui datent respectivement de 1839 et 1880. Encore aujourd'hui, le domaine social, s'il reste très important par rapport aux autres, domine moins le secteur qu'ailleurs et semble se concentrer sur la question de l'insertion des populations défavorisées, en particulier les jeunes. Aux côtés de ces fondations d'action sociale ou des fondations historiques dans le domaine de la santé (notamment les deux très larges fondations hospitalières de Marseille citées plus haut), **deux enjeux territoriaux sont pris en charge précocement par le secteur philanthropique en PACA : la culture et l'environnement.** Aujourd'hui, l'art et la culture sont des questions qui concernent une plus grande proportion de fondations qu'ailleurs (Fondation Maeght, Fondation Victor Vasarely, Fondation Carzou, Fondation Regards de Provence, sous égide de la Fondation de France...), et l'environnement reste un enjeu central (Fondation Tour Du Valat...). Récemment ont été créées des fondations d'enseignement supérieur et de recherche, moins nombreuses mais très bien dotées financièrement, comme la Fondation Méditerranée Infection, fondation de coopération scientifique créée en 2012, pour la recherche sur les maladies infectieuses dans le monde, qui fait partie des quatre fondations provençales appartenant au top 100 national.



- Languedoc-Roussillon : région où la densité de **personnes âgées** est élevée et où la part du patrimoine composé par les rentes et retraites est particulièrement importante, elle est également très marquée par la pauvreté et le chômage. Les **inégalités économiques** y sont fortes, du fait de la grande pauvreté des habitants les plus démunis et non de la richesse des plus aisés. Cette conjoncture économique difficile semble avoir joué sur le poids économique du **secteur philanthropique, estimé comme l'un des plus faibles de France**. Mis à part certaines institutions comme l'institut Méditerranéen des métiers de la longévité à Nîmes qui bénéficie de fonds très majoritairement publics, et la Fondation Agropolis à Montpellier dédiée à la recherche agronomique et au développement durable, les fondations récentes sont peu dotées financièrement. **Le nombre de fonds de dotation s'est envolé**, alors que la création de fondations depuis les années 2000 s'est ralenti (notamment en comparaison des régions voisines Midi-Pyrénées et PACA), conséquence probable de la crise économique qui touche plus fortement la région et qui oblige à se tourner vers un **modèle de flux et de fundraising plutôt que vers un modèle de capitalisation**. Parmi les secteurs d'activité des fondations de la région : enseignement supérieur et recherche scientifique, culture et patrimoine, aide internationale.

 **Le vaste bassin rural : Haute-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Picardie et Limousin**

- Dans ces régions composant un vaste bassin parisien élargi, faiblement urbanisé et caractérisé par des performances économiques moyennes ou faibles, on trouve un certain nombre de **fondations anciennes, opératrices, accueillant des personnes âgées, handicapées ou malades**. A leurs côtés, se développent des **fondations visant à renforcer l'attractivité des territoires, portées par des particuliers ou des entreprises** : valoriser les savoir-faire locaux, comme la Fondation d'entreprise Bernardaud à Limoges, consacrée au travail de la porcelaine, préserver le patrimoine culturel picard, comme la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly (qui appartient au top 100 national), ou à une échelle plus petite la Fondation Jullian qui contribue à la sauvegarde du vieux Senlis, ou encore renforcer les pôles de compétitivité économique, comme la Fondation du site Paris-Reims pour la mise en place d'un agropole européen.

## **Fondations territoriales : où en est-on ?**

### **Le point de vue de la Fondation de France**

#### **➤ Comment définir une fondation territoriale ? Quelles sont ses origines ?**

#### **Dominique Lemaistre, directrice du mécénat de la Fondation de France :**

La question des territoires est aujourd'hui au cœur des débats. A l'heure de la mondialisation, on observe un fort besoin de retour à l'ancrage local, une réaffirmation des identités régionales, mais aussi une volonté de fédérer des énergies autour de projets concrets de terrain.

En ce qui concerne la philanthropie, la fondation territoriale est une adaptation du concept américain de *Community Foundation* : ce modèle apparaît en 1914 aux Etats-Unis avec la *Cleveland Foundation*. Cette organisation philanthropique est créée par et pour sa *community*, c'est un dire un groupe d'habitants d'un même territoire aux profils variés, qui s'unissent dans une destinée et des objectifs communs. Dès lors, le mouvement de *Community Foundation* est lancé et se définit par deux concepts clés : l'appropriation collective (*ownership*) et la responsabilité citoyenne (*empowerment*).

Ce n'est que récemment que l'engouement mondial pour cette forme particulière de philanthropie s'est manifesté, comme en témoignent les 1680 *Community Foundations* recensées en 2010 (contre seulement 905 en 2000). La moitié se situent en Amérique du Nord, mais elles se sont répandues dans toutes les parties du globe, et la Fondation de France, conçue en 1969 comme une *Community Foundation* à l'échelle nationale, a initié le modèle dans notre pays.

Dépourvue de caractère juridique ou économique spécifique, la fondation territoriale est un concept flou, difficile à définir. Cependant, on peut considérer qu'elle est définie par 6 critères :

- Privée et sans but lucratif,
- elle est ancrée dans un territoire délimité (un quartier, une ville, une région...) ;
- chargée d'une mission d'intervention pluridisciplinaire pour pouvoir faire face à tous les enjeux du territoire : solidarité, santé, culture, environnement, éducation, etc,
- elle repose sur la mobilisation de donateurs locaux, particuliers et entreprise,
- au profit du développement de leur territoire et de ses habitants qu'elle soutient au moyen de subventions à des associations/établissements publics, et de bourses ou prix à des personnes physiques.
- Elle est dotée d'une gouvernance représentative de la société civile, indépendante des pouvoirs locaux.

#### **➤ En quoi la fondation territoriale est-elle pertinente en tant qu'outil philanthropique ?**

#### **D. L. :**

Qui peut mieux comprendre les enjeux d'un territoire que sa population ? Mobilisée, que ce soit par le don ou l'action de terrain, elle développe un sentiment fédérateur d'attachement et de solidarité. Le caractère pluridisciplinaire de la fondation territoriale lui permet de traiter les sujets d'une manière transversale et décloisonnée, pour plus d'innovation, de synergies et pour un réel changement systémique. La représentativité et l'indépendance de la gouvernance sont essentielles. Proche des besoins, la fondation territoriale doit éviter l'écueil du conflit d'intérêts et savoir nourrir des alliances avec les partenaires locaux, sans être assujettie par telle ou telle institution dominante (religieuse, politique, syndicale, etc.).

➤ **Quels sont les enjeux et problématiques propres à la fondation territoriale que vous avez observés en tant que fondation abritante ?**

**D. L. :**

Ces derniers mois, de nombreux projets de fondations territoriales ont sollicité le statut de fondation sous égide de la Fondation de France. Très mobilisée pour encourager cette dynamique, la Fondation de France relève cependant certaines limites, notamment concernant les fondations créées par des collectivités territoriales.

Face à la pénurie de leurs moyens, les acteurs publics sont souvent tentés de solliciter la philanthropie privée, en s'en appropriant la gouvernance au sein d'une fondation. Concernant la déductibilité des dons au titre de l'ISF, on peut également relever que ces fondations peuvent être l'outil d'une captation à l'échelle locale d'un impôt qui devrait être redistribué à l'échelle nationale selon un principe républicain.

De plus, la collectivité publique, si elle s'affirme comme porteuse et gestionnaire du projet, risque d'empêcher la fondation territoriale de remplir une de ses fonctions essentielles : la mobilisation collective qui encourage et exprime la responsabilité de la société civile.

Sous la pression de multiples demandes, la Fondation de France a été amenée à prendre position. Il lui a semblé que des fonds créés, animés et dirigés par des personnes morales de droit public l'entraînaient loin de son métier au service de l'initiative privée.

➤ **Le programme Dynamiques Territoriales de la Fondation de France, une nouvelle piste pour l'engagement philanthropique dans les territoires ?**

**D. L. :**

Faisant le constat que c'était des territoires les plus en difficultés que lui parvenaient paradoxalement le moins de demandes de subventions, la Fondation de France a lancé en 2012 un programme expérimental, « Dynamiques Territoriales », fondant une nouvelle approche de l'intervention par et avec les territoires. Renonçant à toute spécialisation thématique, le projet, porté par ses 6 implantations régionales, se propose de soutenir progressivement, sur au moins cinq ans, les initiatives des associations et des citoyens, dès le stade des idées, en accompagnant le développement d'une nouvelle dynamique de concertation entre tous les acteurs du territoire.

Deux objectifs guident ces programmes, qui s'inspirent de la philosophie de la fondation territoriale :

- Contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants en favorisant l'émergence d'idées, en soutenant des actions associatives et citoyennes sans prédire la thématique du projet pour encourager une approche globale des besoins d'un territoire.

- Adapter les modes d'intervention de la Fondation de France aux enjeux d'un changement durable, en réalisant avec les acteurs locaux un diagnostic des besoins, en ajustant les modes d'accompagnement des porteurs d'idées aux particularités locales, en mobilisant des partenaires autour des projets, et en incitant à la coopération et aux synergies locales.

A l'issue de la phase d'expérimentation, il apparaît, dans les deux premiers territoires pilotes, que le programme Dynamiques territoriales pourrait constituer la préfiguration de fondations territoriales.

**Dynamiques Territoriales c'est...**

- **4** programmes locaux lancés (Territoire du Saumurois ; Haute-Gironde et Libournais ; Pas-de-Calais ; Hautes-Alpes)
- **100** acteurs et habitants locaux impliqués dans la co-construction
- **305** initiatives identifiées
- **40** idées accompagnées
- **70** projets soutenus (dont 20 idées transformées en projets)
- **1M** d'euros distribués.

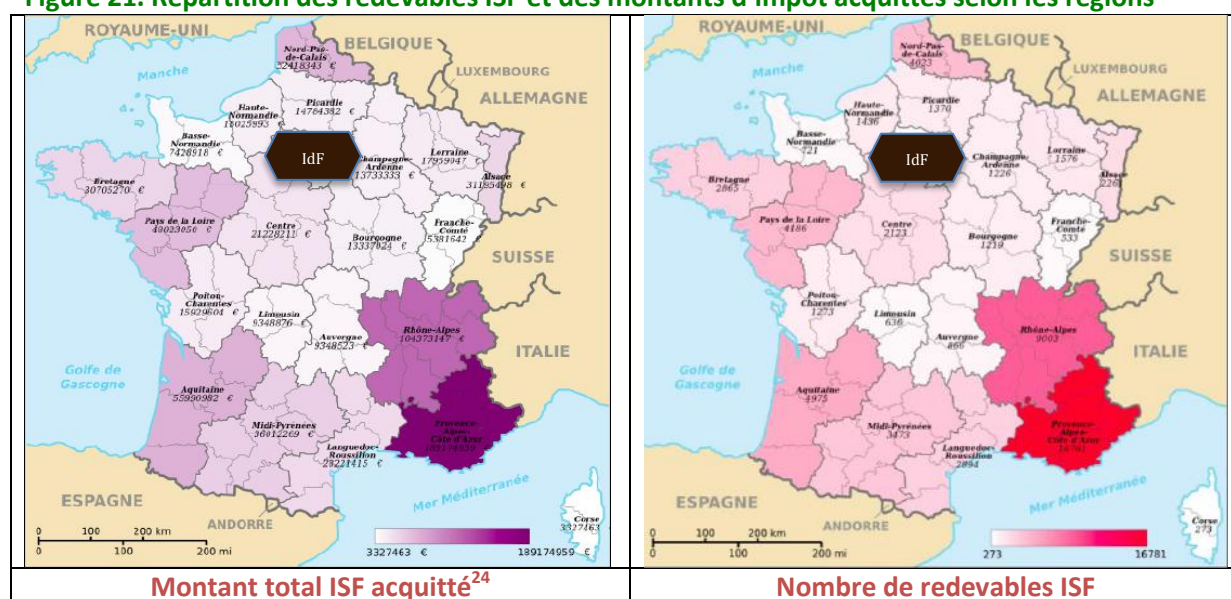
**Et ce n'est qu'un début !**

### III. Les richesses disponibles : quel potentiel pour la philanthropie ?

#### ISF et Fortunes 500 : une géographie contrastée

Du point de vue de la richesse disponible pour du mécénat (grands dons ou création de fondations), l'analyse du potentiel des territoires peut tout d'abord se concentrer sur les larges patrimoines, dont la redevabilité à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) est un critère principal<sup>23</sup>.

Figure 21. Répartition des redevables ISF et des montants d'impôt acquittés selon les régions



Derrière l'Ile-de-France, qui avec plus de 93 000 assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (soit 1,41% de ses foyers fiscaux) contribue à hauteur de 1,7 milliards d'euros, soit **70% du total de l'ISF français**, les premières régions contributrices à l'ISF sont :

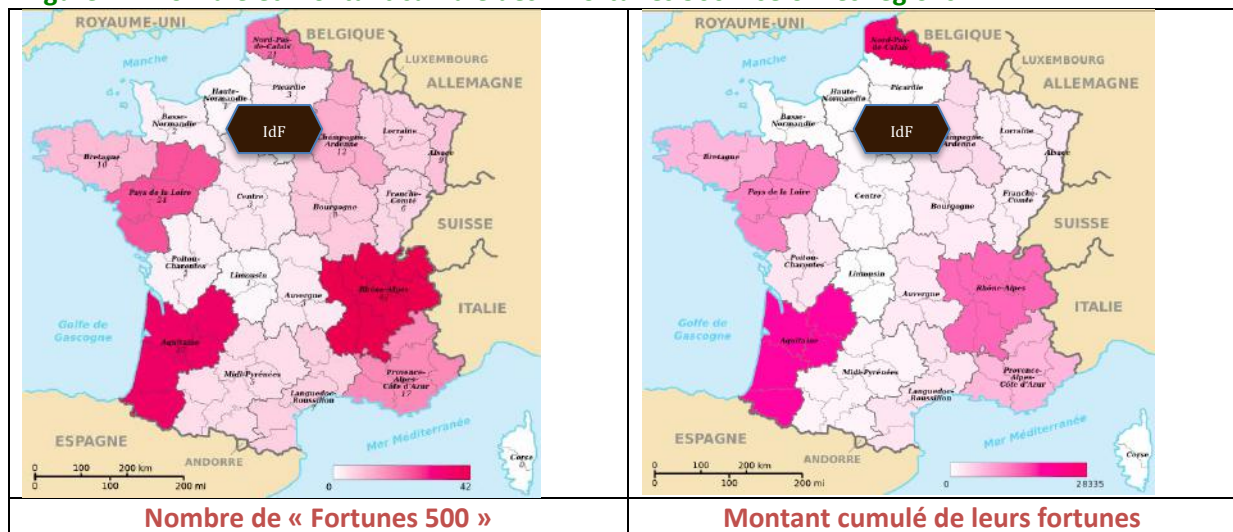
1. **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : avec près de 16 800 redevables, la région concentre **un quart de tous les assujettis à l'ISF, hors Ile-de-France**. C'est aussi, de loin, la première région en montant total de l'impôt, avec **189 millions d'euros**.
2. **Rhône-Alpes** : avec 9 000 redevables pour **104 millions d'euros**, les assujettis à l'ISF y sont proportionnellement moins nombreux qu'en PACA, mais le montant moyen de leur impôt y est bien supérieur.
3. **Aquitaine** : 4 975 redevables pour **56 millions d'euros**.
4. **Nord-Pas-de-Calais** : La région présente un impôt moyen très élevé. Cela en fait la quatrième région de province contributrice en montant d'impôt ISF (**52 millions d'euros**), bien qu'elle ne soit que la cinquième en nombre de redevables.
5. **Pays de la Loire** : 4 186 redevables pour **48 millions d'euros**.

<sup>23</sup> Les contribuables assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune bénéficient d'une réduction d'ISF au titre des dons à certains organismes d'intérêt général, de 75% des montants donnés, limitée à 50 000€.

<sup>24</sup> Ces données sont issues des informations fournies par le Ministère des Finances sur les communes de plus de 20 000 habitants ayant plus de 50 redevables assujettis à l'ISF (2011).

Autre indicateur du potentiel de mécénat dans les territoires, la présence de très grandes fortunes : dans quelles régions trouve-t-on les plus grands patrimoines de France<sup>25</sup> ?

**Figure 22. Nombre et montant cumulé des « Fortunes 500 » selon les régions**



Naturellement, la capitale est le siège de la très grande majorité de ces richissimes Français, l’Île-de-France en comptant près de la moitié, mais les régions en comptent aussi un nombre important, et les attaches locales de ces grandes fortunes peuvent constituer un moteur du mécénat au service d’un territoire et de ses habitants. **Les régions de province comptent ainsi plus de la moitié de ces Français extrêmement fortunés, pour un montant cumulé s’élevant à près de 106 milliards d’euros soit près de 30% du total de ces cinq cents fortunes.**

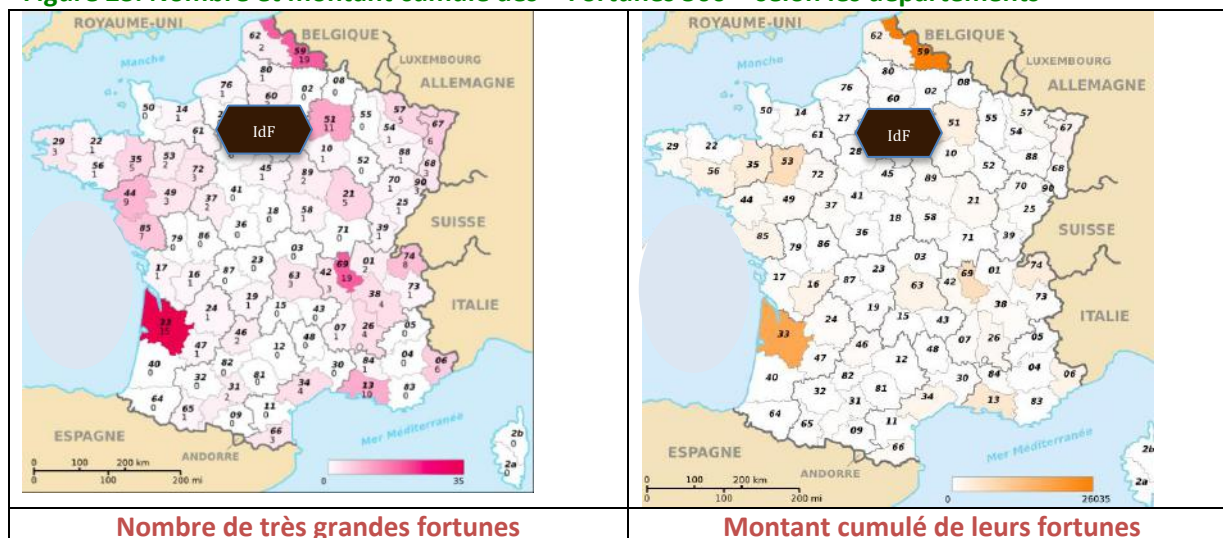
1. Le Nord-Pas-de-Calais confirme sa situation particulière, à savoir une très forte concentration de la fortune : elle arrive en tête pour le montant, avec 28 milliards d’euros au total, bien qu’elle ne soit qu’en 4<sup>ème</sup> position en nombre de fortunes : 21 au total, dont 19 pour le seul département du Nord, fief de la famille Mulliez, troisième fortune de France et première fortune de province.
2. L’Aquitaine rassemble 18,5 milliards d’euros répartis entre 37 fortunes, qui sont quasiment exclusivement situées en Gironde.
3. En Rhône-Alpes, 42 fortunes détiennent 13,8 milliards d’euros dont 19 dans le département du Rhône.
4. Les Pays-de-la-Loire concentrent 11,5 milliards € pour 24 fortunes.
5. La Bretagne arrive en très bonne place dans ce classement, avec 7 milliards d’euros détenus par 10 fortunes.
6. La Provence-Alpes-Côte-D’azur rassemble elle aussi presque 7 milliards d’euros, avec 17 fortunes.

La carte suivante montre la forte concentration de très hauts patrimoines dans quelques départements, comme le Nord et la Gironde.

<sup>25</sup> Nous nous basons ici sur le classement des cinq cents plus grandes fortunes de France, établi par le magazine Challenges (classement 2015 des fortunes 2014). Avec une fortune estimée à 27 milliards d’euros, Bernard Arnault occupe la première place de ce classement, tandis que, à titre indicatif, la valeur médiane de ces fortunes s’élève à 230 millions d’euros, et la dernière du classement, 500<sup>ème</sup> fortune française, s’élève à 74 millions d’euros.



**Figure 23. Nombre et montant cumulé des « Fortunes 500 » selon les départements**



Le rapprochement du classement de l'ISF et des Fortunes 500 fait apparaître deux régions à fort potentiel de mécénat aux profils différents : **la région PACA concentre un quart des redevables ISF hors Ile-de-France, mais comparativement assez peu de très grandes fortunes. A l'inverse, la région Nord-Pas-de-Calais, sixième seulement en nombre de redevables ISF, arrive en seconde position après l'Ile-de-France pour le montant cumulé des très grandes fortunes.**

### *L'engagement philanthropique des grandes fortunes françaises*

**Près d'un tiers de ces très grandes fortunes de province affichent un engagement philanthropique structuré, soit à titre personnel, soit au titre de leurs entreprises, engagement qui peut prendre de très nombreuses formes, du soutien à l'organisation d'une exposition à l'établissement d'une fondation pour structurer un projet de mécénat de grande ampleur dans la durée.**<sup>26</sup>

Les régions concentrant la plus grande proportion de philanthropes notoires parmi ces très hauts patrimoines :

- ✚ Le Nord-Pas-de-Calais et la Provence-Alpes-Côte d'Azur : des régions marquées par des inégalités très fortes. Les très grandes fortunes s'engagent pour des causes variées dans ces deux régions, dont l'aide aux populations défavorisées (mal-logement, jeunesse). On peut citer ici la philanthropie familiale très structurée mise en place par Gérard Mulliez et sa famille élargie.
- ✚ La Bretagne : une région moins touchée par la pauvreté, mais où la tradition de solidarité rend l'engagement naturel pour les plus nantis. En Bretagne, on peut signaler des initiatives conjointes montées par plusieurs de ces très fortunés pour contribuer au rayonnement du territoire. Parmi leurs champs philanthropiques de prédilection : l'environnement, la recherche, la culture.

<sup>26</sup> Bien entendu, les recherches que nous avons effectuées pour identifier ces engagements philanthropiques ne pouvaient prétendre à l'exhaustivité : de nombreux détenteurs de ces patrimoines, à titre individuel, familial ou via une entreprise, ont certainement de multiples engagements généreux que nous n'avons pu identifier. La proportion d'un tiers citée ici est donc une indication *a minima*.

- ✚ La Champagne-Ardenne, l'une des régions où les patrimoines les plus élevés ont été bâtis dans le secteur viticole, compte une proportion importante de grands mécènes, généralement engagés dans le domaine culturel. A noter : ce mécénat n'est pas principalement destiné à des projets présents sur le territoire. Dans les autres régions où les grandes fortunes sont adossées à l'exploitation de vignobles (l'Aquitaine en tête, la Bourgogne, mais aussi l'Alsace), celles-ci semblent comparativement moins généreuses, ou moins enclines à le faire savoir.

Bien entendu, les recherches que nous avons effectuées pour identifier ces engagements philanthropiques ne pouvaient prétendre à l'exhaustivité : de nombreux détenteurs de ces patrimoines, à titre individuel, familial ou via une entreprise, ont certainement de multiples engagements généreux que nous n'avons pu identifier. La proportion d'un tiers citée ici est donc une indication a minima, pour donner une idée du potentiel de développement de la philanthropie dans ces territoires.

## Conclusion :

Cette étude met à jour la grande diversité de la philanthropie française, reflet des multiples visages de nos territoires. Quelques éléments saillants méritent d'être repris ici :

- ✚ La capitale, moteur économique de la France, est aussi le moteur de sa générosité : l'Ile-de-France présente un don moyen de 653€, bien au-dessus de la moyenne nationale (391€), et contribue pour 33% au total national des dons.
- ✚ A l'échelle régionale, deux territoires se détachent comme champions de la générosité : l'Alsace, exception dans une moitié Nord de la France globalement peu généreuse, cumule à la fois une proportion de foyers donateurs élevée, et un don moyen nettement supérieur à la moyenne nationale. La région Rhône-Alpes, dont le don moyen s'élève à 386€, apporte la contribution régionale la plus importante au total des dons français après l'Ile-de-France.
- ✚ Deux situations contrastées : la Bretagne fait partie des régions françaises présentant la plus forte proportion de foyers donateurs, mais son don moyen est l'un de plus faibles (297€). A l'inverse, le pourtour méditerranéen est marqué par des dons très importants, mais une faible proportion de foyers donateurs.
- ✚ Le montant des dons effectués par les Français est globalement lié aux richesses disponibles dans les territoires, ainsi qu'au poids des grandes agglomérations, pôles de dynamisme économique. En revanche, la propension au don, mesurée par la proportion de foyers donateurs, semble moins corrélée à la capacité économique qu'à l'identité socio-culturelle et aux valeurs de sa population : la solidarité des Basques et des Béarnais, le catholicisme social breton, l'humanisme rhénan en Alsace...
- ✚ Deux modèles de la générosité se dessinent à l'échelle nationale : dans les zones de détresse économique, une générosité prise en charge par les couches plus aisées de la population, et dans les zones économiquement plus dynamiques, une générosité plus répandue mais moins dotée financièrement.
- ✚ En ce qui concerne les fondations, avec 66% des fondations françaises recensées en Ile-de-France, l'hypercentralisation parisienne est très nette. Du fait de cette polarisation parisienne, le secteur philanthropique est peu dynamique dans le reste de la moitié Nord du pays, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais faisant exception. Les régions tenant le haut du classement pour les indicateurs de générosité performant aussi en termes de fondations : c'est le cas des régions Rhône-Alpes, PACA et Alsace qui comptent le plus grand nombre de fondations après l'Ile-de-France.
- ✚ En-dehors de l'Ile-de-France, 30 fondations sont classées au top 100 national des fondations aux actifs les plus importants. Elles représentent 3 milliards d'euros d'actifs cumulés.
- ✚ Les grandes villes concentrent les fondations les plus récentes, distributives pour la plupart, tandis que les fondations anciennes, souvent opératrices d'établissements socio-sanitaires et souvent largement dotées financièrement, sont souvent implantées au cœur des territoires.
- ✚ Si Rhône-Alpes et Alsace ont historiquement une tradition philanthropique ancrée dans leur identité, les Pays de la Loire connaissent un développement beaucoup plus récent du secteur des fondations. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la moitié des fondations actives aujourd'hui ont été créées depuis 2000.
- ✚ Le statut de fonds de dotation, outil philanthropique récent, dévoile un nouveau visage du secteur des fonds et fondations en France : si Rhône-Alpes et PACA, en tête pour les fondations, comptent également de très nombreux fonds de dotation, d'autres régions moins dotées en fondations ont privilégié ce nouvel outil, comme l'ensemble Bretagne-Pays-de-la-Loire-Centre, ou l'Aquitaine. A l'inverse, l'Alsace et le Nord, à la philanthropie dynamique, semblent moins attirées par le fonds de dotation.

*L'Observatoire de la Fondation de France remercie les personnes suivantes qui nous ont accordé un entretien dans le cadre de cette étude :*

- **Béatrice Bausse** (Déléguée générale, Fondation de France Sud-Ouest)
- **Régis Bello** (Président, Fondation pour l'Université de Strasbourg)
- **Jacques Chanet** (Directeur général, Fondation des Trois Cyprès)
- **Guillaume d'Andlau** (Président, Fondation Passions Alsace)
- **Yann Desdouets** (Délégué général, Fondation de France Grand-Ouest)
- **Phillippe Desmarescaux** (Président, Fondation Fourvière)
- **Bernard Grison** (Président, Comité régional Nord-Pas-de-Calais-Picardie de la Fondation de France)
- **Ivana Kudela** (Directrice du développement, Federal Finance, Brest)
- **André Leclercq** (Président, Fondation AnBer)
- **Cécile Malo** (Déléguée générale, Fondation de France Méditerranée)
- **Stéphane Martinez** (Président, Fondation Mécène & Loire, Président du Pôle Mécénat Pays-de-la-Loire)
- **Lilla Merabet** (Déléguée générale, Fondation de France Grand-Est)
- **Yves Minssieux** (Président du comité Grand Lyon de la Fondation de France)
- **Jean-Pierre Rousseau** (Chef d'entreprise)
- **Pascale Rousseau-Dewanbrechies** (Présidente, Fondation de France Sud-Ouest)
- **Bernard Sinou** (Directeur général, Fondation pour l'Université de Lyon)
- **Christian Valadou** (Président d'Aquitaine Active)